



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT D'ANALYSE DES INDICATEURS Année scolaire 2023-2024



**DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES
ET DU SUIVI-EVALUATION
(DPSSE)**

Division des Statistiques
B.P : 3221 Lomé Tél : (+228) 22 51 21 67 / 22 51 50 75
Email : statdpsse@gmail.com



Août 2024

REMERCIEMENTS

La Direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation (DPSSE) remercie vivement toutes les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport d'analyse des indicateurs du sous-secteur du système éducatif national pour l'année scolaire 2023-2024. Nos remerciements s'adressent particulièrement à :

L'équipe technique

➤ **Direction de la Planification, des statistiques et du suivi-évaluation**

- M. GBETEGLO Yao Efoé, Economiste, Chef division Statistiques
- M. ADEDEMI Komla Messan, Gestionnaire de projets, Chef division Suivi-Evaluation
- M. TCHALA Pagbamèyo, planificateur de l'éducation, Chef division Planification et Coordination des Projets/programmes
- M. ATIKPO Koffi A. Pascal, Démographe, Chef section Carte scolaire
- M. AOUKOU Kudzo Eli, Agent Technique de la Statistique, Chef section des Statistiques
- M. KATABA Koumadougouna, Informaticien, Chef section Système d'Information
- M. SOGLAHOUN Yaovi Jean, administrateur civil, chef section coordination des projets/programmes à la DPSSE.
- M. LADJEKPO Yawovi A. Victor, Ingénieur pédagogique TICE, Chargé d'études

➤ **Direction des Affaires Financières (DAF)**

- M. DOGUENA Akila Diréma, Chef division Comptabilité et Budget

➤ **Direction de l'Enseignement Secondaire Général (DESG)**

- M. AZIANOUKOU Kofi Djigbodi, Agent Technique de la Statistique, Chef section adaptation scolaire

➤ **Direction des Enseignements Préprimaire et Primaire (DEPP)**

- M. BIDAM Pyabalo, Chef section projet d'école

➤ **Direction des Ressources Humaines (DRH)**

- M. EKPETCHOU Ankou, Chef division Gestion des données sur les personnels

➤ **Centre National de Documentation Pédagogique, des Technologies de l'Information et de la Communication (CNDP-TICE)**

- M. SOBO Kodjo, Informaticien, Chef division Etudes & Projets
- M. AMOUSSOUVI Messan, Informaticien, Chef section Développement d'applications et base de données.

➤ **Directions Régionales de l'Education (DRE)**

- Mme TSALI-OGBLOMESSE Adzo, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Grand Lomé

- M. AZAMETI Komlan Séna, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Maritime
- M. AFOUTOU Ekoué, Gestionnaire, Chef division Planification à la DRE Plateaux-Ouest
- M. ADELAN Koffi Edem, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification à la DRE Plateaux-Est
- M. AGATE Agbang, Sociologue, Chef division Planification de l'Education à la DRE Centrale
- M. BODI Moussa, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Kara
- M. ISSIFOU Abdouramoulana, Chef division Planification de l'Education à la DRE Savanes.

➤ **Personnes Ressources**

- M. DZEGLE Yawo Kekeli, Spécialiste en Systèmes d'Information au STP/PSE
- M. TCHEWAFEI Agoura Badja, Coordonnateur sur le PAAQET

L'équipe de relecture

- M. SOGLAHOUN Yaovi Jean, administrateur civil, chef section coordination des projets/programmes à la DPSSE
- M. SABI Kodjo, analyste de projets, chargé d'études à la DPSSE.

Directeur de la Planification, des Statistiques et
du Suivi-Evaluation p.i

Kossi Kpomégni TSALI

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	9
1. ACCES ET EQUITE.....	11
1.1. Analyse de la scolarisation	11
1.1.1. Population scolarisable	11
1.1.2. Population scolarisée.....	15
1.1.3. Indicateurs de scolarisation	21
1.1.4. Scolarisation des filles	26
1.1.5. Situation des élèves sans acte de naissance	28
1.2. Personnel enseignant	29
1.2.1. Effectif des enseignants.....	29
1.2.2. Répartition des enseignants selon leur statut	33
1.2.3. Qualification académique et professionnelle des enseignants.....	35
1.3. Infrastructures scolaires et connexes	39
1.3.1. Infrastructures scolaires.....	39
1.3.2. Infrastructures connexes.....	42
2. QUALITE	44
2.1. Environnement pédagogique	44
2.1.1. Encadrement des élèves	44
2.1.2. La taille des classes.....	44
2.1.3. Disponibilité des manuels scolaires et guides pédagogiques	47
2.2. Efficacité interne	48
2.2.1. Achèvement et rétention	48
2.2.2. Promotion et transition	50
2.2.3. Redoublement.....	50
2.2.4. Résultats aux examens.....	52
3. BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL.....	55
3.1. Budget en 2024	55
3.2. Evolution du budget de l'enseignement général depuis 2020	55
CONCLUSION	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population scolarisable au préscolaire (4-5 ans) de 2021-2022 à 2023-2024, par région et par sexe	11
Tableau 2 : Evolution de la population scolarisable au primaire de 2021-2022 à 2023-2024, par région et par sexe	12
Tableau 3 : Evolution de la population scolarisable au premier cycle du secondaire entre 2021-2022 et 2023-2024, par région et par sexe	13
Tableau 4 : Evolution de la population scolarisable au second cycle du secondaire entre 2021-2022 et 2023-2024, par région et par sexe	14
Tableau 5 : Evolution des effectifs dans l'éducation préscolaire entre 2018-2019 et 2023-2024, par sexe et par région	15
Tableau 6 : Croissance des effectifs dans l'enseignement primaire entre 2018-2019 et 2023-2024	16
Tableau 7: Evolution des effectifs au premier cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2023-2024, par sexe et par région ..	18
Tableau 8 : Evolution des effectifs au second cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2023-2024, par sexe et par région ..	20
Tableau 9 : TBS au préscolaire, par région et par sexe en 2023-2024	22
Tableau 10 : TBS au primaire, par région et par sexe en 2023-2024	22
Tableau 11 : TBS au premier cycle du secondaire, par Région et par sexe en 2023-2024	22
Tableau 12 : TBS du second cycle du secondaire par région et par sexe en 2023-2024	23
Tableau 13 : Répartition du TNA et du TBA au primaire, par région et par sexe en 2023-2024	24
Tableau 14 : Taux brut d'accès au premier cycle du secondaire, par selon région en 2023-2024	24
Tableau 15 : Taux brut d'accès au second cycle du secondaire selon les régions en 2023-2024	25
Tableau 16: Répartition des établissements scolaires par ordre d'enseignement en 2023-2024	40
Tableau 17: Répartition des salles de classe utilisées selon le matériau de construction en 2023-2024	40
Tableau 18: Evolution du nombre d'établissements scolaires de 2021-2022 à 2023-2024	40
Tableau 19: Evolution du nombre de salles de classe utilisées au préscolaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024	41
Tableau 20: Evolution du nombre de salles de classe au primaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024	41
Tableau 21 : Evolution du nombre de salles de classe utilisées au premier cycle du secondaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024	42
Tableau 22: Evolution du nombre de salles de classe utilisées au second cycle du secondaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024	42
Tableau 23: Equipements tous degrés selon le milieu	42
Tableau 24: Evolution de la taille des classes tous degrés de 2021-2022 à 2023-2024	44
Tableau 25: Nombre moyen d'élèves pour un manuel de français au primaire en 2023-2024	47
Tableau 26: Nombre moyen d'élèves pour un manuel de mathématiques au primaire	47
Tableau 27: Taux d'achèvement du primaire par sexe et par région en 2023-2024	49
Tableau 28 : Taux de promotion et taux de transition de 2018-2019 à 2022-2023	50
Tableau 29 : Taux de redoublement par niveau d'études de 2016-2017 à 2022-2023	51
Tableau 30: Evolution du taux de redoublement au primaire, par sexe de 2016-2017 à 2022-2023	51
Tableau 31: Taux de redoublement par niveau d'étude au secondaire 2018-2019 à 2022-2023	51
Tableau 32 : Evolution du taux de réussite au BAC 1 de 2017-2018 à 2022-2023	53
Tableau 33: Evolution du taux de réussite au BAC 2 de 2017-2018 à 2022-2023	54
Tableau 34: Budget de l'enseignement général en 2024	55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des enfants du préscolaire, selon l'ordre d'enseignement	16
Graphique 2: Répartition des enfants du préscolaire, selon le sexe	16
Graphique 3 : Répartition des élèves du primaire, selon l'ordre d'enseignement	17
Graphique 4: Répartition des élèves du primaire, selon le sexe	17
Graphique 5 : Répartition des élèves du primaire, par Région éducative	17
Graphique 6: Répartition de l'effectif du primaire en 2023-2024, par niveau d'études.....	18
Graphique 7 : Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement	19
Graphique 8: Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, par Région d'Education en 2023-2024.....	19
Graphique 9: Répartition des élèves du second cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement.....	20
Graphique 10: Répartition des élèves du second cycle du secondaire, par série.....	20
Graphique 11 : Evolution des TBS de 2019-2020 à 2023-2024.....	21
Graphique 12: Évolution du Taux Brut d'Admission de 2018-2019 à 2023-2024.....	23
Graphique 13: Profil de scolarisation depuis le primaire en 2023-2024	25
Graphique 14: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au préscolaire, selon le sexe entre 2018-2019 et 2023-2024	26
Graphique 15: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au primaire, selon le sexe entre 2018-2019 et 2023-2024.....	26
Graphique 16: Proportion des filles au préscolaire et au primaire, selon le niveau en 2023-2024.....	26
Graphique 17: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au premier cycle du secondaire, par sexe entre 2018-2019 et 2023-2024	27
Graphique 18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation au second cycle du secondaire, par sexe entre 2018-2019 et 2023-2024	27
Graphique 19 : Proportion de filles au secondaire selon le niveau en 2023-2024	27
Graphique 20: Proportion d'enfants sans acte de naissance au préscolaire selon la région	28
Graphique 21 : Proportion d'enfants sans acte de naissance au préscolaire selon le sexe en 2023-2024	28
Graphique 22 : Proportion d'enfants sans acte de naissance au primaire par région	29
Graphique 23: Proportion d'enfants sans acte de naissance au primaire, par sexe en 2023-2024	29
Graphique 24: Répartition des enseignants du préscolaire, par sexe en 2023-2024.....	29
Graphique 25: Répartition des enseignants du jardin d'enfants, par ordre d'enseignement en 2023-2024.....	30
Graphique 26 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les jardins d'enfants publics et dans l'ensemble de 2019-2020 à 2023-2024	30
Graphique 27: Répartition des enseignants du primaire selon le sexe en 2023-2024	30
Graphique 28: Répartition des enseignants du primaire selon l'ordre d'enseignement en 2023 -2024	30
Graphique 29: Évolution de l'effectif des enseignants dans les écoles primaires publiques et dans l'ensemble de 2019-2020 à 2023-2024	31
Graphique 30: Répartition des enseignants au premier cycle du secondaire, par sexe.....	31
Graphique 31: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2023-2024	32
Graphique 32: Evolution de l'effectif des enseignants du public et de l'ensemble au premier cycle du secondaire de 2019-2020 à 2023-2024	32
Graphique 33: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par sexe en 2023-2024	32
Graphique 34: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2023-2024	33
Graphique 35 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les lycées publics et dans l'ensemble de 2019-2020 à 2023-2024	33
Graphique 36 : Répartition des enseignants du primaire selon leur statut en 2023-2024.....	34
Graphique 37 : Répartition des enseignants du primaire public selon leur statut en 2023-2024	34
Graphique 38: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon leur statut en 2023-2024.....	34
Graphique 39: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut en 2023-2024.....	34
Graphique 40: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon leur statut en 2023-2024	35
Graphique 41: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire du public selon leur statut en 2023-2024	35
Graphique 42: Répartition des enseignants du préscolaire selon le diplôme académique en 2023-2024	35
Graphique 43 : Répartition des enseignants du préscolaire Public selon le diplôme académique en 2023-2024	36

Graphique 44 : Répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon le diplôme professionnel en 2023-2024	36
Graphique 45 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon le diplôme professionnel en 2023-2024	36
Graphique 46 : Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme académique en 2023-2024	37
Graphique 47: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme académique en 2023-2024	37
Graphique 48: Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme professionnel en 2023-2024	37
Graphique 49: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme professionnel en 2023-2024	38
Graphique 50: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2023-2024	38
Graphique 51: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon le diplôme académique en 2023-2024	38
Graphique 52: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2023-2024	39
Graphique 53 : Répartition des enseignants du secondaire 2 public selon le diplôme académique en 2023-2024	39
Graphique 54 : Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire de 2019-2020 à 2023-2024	44
Graphique 55: Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire de 2019-2020 à 2023-2024	45
Graphique 56: Ratio élèves/salle de classe au primaire par région en 2023-2024	45
Graphique 57: Evolution du ratio élèves/salle au premier cycle du secondaire de 2019-2020 à 2023-2024	45
Graphique 58: Ratio élèves/salle au premier cycle du secondaire par région en 2023-2024	46
Graphique 59: Evolution du ratio élèves/salle au second cycle du secondaire de 2019-2020 à 2023-2024	46
Graphique 60: Ratio élèves/salle au second cycle du secondaire, par région en 2023-2024	46
Graphique 61: Evolution du taux d'achèvement par cycle de 2019-2020 à 2023-2024	48
Graphique 62 : Profil pseudo-longitudinal de rétention de 2023-2024	49
Graphique 63: Taux de redoublement selon l'ordre d'enseignement de l'école en 2022-2023	51
Graphique 64: Evolution du taux de redoublement par niveau d'études au secondaire de 2018-2019 à 2022-2023	52
Graphique 65 : Taux de redoublement par niveau au secondaire en 2022-2023	52
Graphique 66 : Evolution du taux de réussite au CEPD de 2018-2019 à 2022-2023	53
Graphique 67 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2018-2019 à 2022-2023	53
Graphique 68: Taux de réussite au baccalauréat général selon la série en 2022-2023	54
Graphique 69: Evolution du budget de l'enseignement général depuis 2020	55

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement
APE : Association des Parents d'Elèves
BAC1 : Baccalauréat première partie (diplôme sanctionnant la classe de première)
BAC2 : Baccalauréat deuxième partie (diplôme sanctionnant, à l'issue de la classe de terminale, la fin des études du second cycle de l'enseignement secondaire)
BE : Brevet d'études
BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire (diplôme sanctionnant, à l'issue de la classe de troisième, la fin des études du premier cycle du secondaire)
CAM : Certificat d'Aptitude au Monitorat
CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1 : Cours Elémentaire Première année (troisième année du cycle primaire)
CE2 : Cours Elémentaire Deuxième année (quatrième année du cycle primaire)
CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEGIL : Collège d'enseignement général d'initiative locale
CEPD : Certificat de fin d'Etudes du Premier Degré (diplôme sanctionnant la fin des études primaires)
CM1 : Cours Moyen Première année (cinquième année du cycle primaire)
CM2 : Cours Moyen Deuxième année (sixième année du cycle primaire)
CP1 : Cours Préparatoire Première année (première année du cycle du primaire)
CP2 : Cours Préparatoire Deuxième année (deuxième année du cycle primaire)
DAF : Direction des Affaires Financières
DPSSE : Direction de la Planification, des Statistiques et du Suivi-Evaluation
DRE : Direction Régionale de l'Education
DRH : Direction des Ressources Humaines
EDIL : Ecole d'initiative locale
EV : Enseignant Volontaire
F : Féminin
IEPP : Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire
IESG : Inspection de l'Enseignement Secondaire Général
JE : Jardin d'Enfants
JEDIL : Jardin d'Enfants D'Initiative Locale
LYCIL : Lycée d'Initiative Locale
M : Masculin
ODD : Objectifs de Développement Durable
PAAQET : Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education au Togo
PSE : Plan Sectoriel de l'Education
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
T : Total
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TNS : Taux Net de Scolarisation
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VNE : Volontaire National de l'Education

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

- Jardin d'enfants (Préscolaire), Ecole (Primaire), Secondaire 1 (Collège), Secondaire 2 (Lycée) :
Unité administrative où se déroule l'enseignement
- Elève : Enfant scolarisé dans l'enseignement à plein temps
- Enseignant : toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement
- Ordre : Ordre d'enseignement au nombre de six (Public, Catholique, Protestant, Islamique, Privé-Laïc et Communautaire)
- Privé : par ce vocable, il faut entendre le regroupement de quatre ordres d'enseignement (Catholique, protestant, islamique et privé laïc)

PRESENTATION

Le chantier de la réforme du système éducatif est au cœur de la gestion du ministère des enseignements primaire, secondaire et technique (MEPST). Ce ministère élabore, anime et évalue la politique nationale de promotion de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire général. A ce titre, il a pour mission de mettre en œuvre, avec les autres départements sectoriels, notamment l'enseignement technique et l'enseignement supérieur, la politique du gouvernement relative à l'accès de tous les citoyens à une éducation de qualité.

A cet effet, le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) a été élaboré en 2010 pour la période 2010-2020, puis actualisé en janvier 2014 pour 2014-2025, et revu en juillet 2020 en vue d'articuler une nouvelle vision à l'horizon 2030. Comme document de politique éducative nationale, ce plan comprend deux axes pour le sous-secteur de l'enseignement primaire et secondaire :

- Etendre la couverture du préscolaire
- Développer un enseignement fondamental de qualité pour le primaire et le secondaire, avec pour objectif prioritaire l'atteinte de l'ODD 4.1

Les objectifs du PSE pour ce sous-secteur consiste à (i) *Améliorer l'accès équitable* ; (ii) *Améliorer la qualité de l'enseignement* ; (iii) *Améliorer la gouvernance*.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement togolais a fait de l'accès et de la qualité de l'éducation une des priorités de sa Feuille de route 2020-2025, à travers les projets prioritaires P9 « *Augmentation des capacités d'accueil scolaire* » et P10 « *Amélioration de la qualité de l'enseignement* ».

Cet acte politique manifeste la fidélité de l'Etat togolais à ses engagements internationaux en matière d'éducation, notamment avec le nouvel Agenda des Nations Unies qui recommande, dans l'ODD4, « *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ».

Les effets attendus du système éducatif dans le sous-secteur sont donc importants et diversifiés, et nécessitent des efforts considérables pour améliorer sa performance globale. Ces dernières années, par exemple, bien que des progrès substantiels aient été réalisés, un défi majeur demeure : fournir aux décideurs, partenaires et au public des données fiables, pertinentes, exhaustives et en temps opportun.

C'est pour relever ce défi que le MEPST se lance dans la production et la publication de ce document analytique intitulé « **Rapport d'analyse des indicateurs** ». Ce rapport fournit au public et aux acteurs du secteur éducatif des informations sur la situation de l'école togolaise pour chaque année scolaire. Il offre des données probantes pour analyser et apprécier le sous-secteur en termes d'accès aux services éducatifs, de scolarisation, de gestion du personnel enseignant, d'infrastructures, de commodités, d'environnement pédagogique, d'efficacité interne du système et de coût de l'éducation, ainsi que pour évaluer les efforts nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Elaboré de manière participative avec certains services centraux et déconcentrés du ministère, le présent rapport analytique des indicateurs s'inscrit dans l'exécution des missions et attributions de la direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation (DPSSE). Il s'articule autour des points suivants :

- **Accès et équité**
- **Qualité**
- **Budget de l'enseignement général**

Pour sa réalisation, la méthodologie utilisée consiste à analyser les indicateurs de l'année scolaire en cours (année n) à partir des résultats du Recensement Scolaire Annuel (RSA) au regard de la situation des années antérieures.

Cette parution examine les indicateurs calculés avec les données de l'année scolaire 2023-2024, en les comparant avec ceux des années antérieures.

La DPSSE tient à remercier l'UNICEF pour son appui financier, ainsi que les autorités de tutelle, et en particulier, le **Prof. Dodzi Komla KOKOROKO**, Ministre des Enseignements primaire, secondaire et technique pour ses orientations constructives.

Tout en souhaitant un bon usage de ce rapport à tous les acteurs et partenaires du système éducatif togolais, le MEPST reste ouvert à toutes remarques, suggestions et contributions pour l'amélioration des prochaines parutions.

1. ACCES ET EQUITE

1.1. Analyse de la scolarisation

1.1.1. Population scolarisable

La population scolarisable désigne l'ensemble des enfants ayant l'âge officiel requis pour être inscrits dans un établissement scolaire. Au Togo, cette population couvre les enfants des deux sexes, âgés de 4 à 18 ans, prenant en compte le préscolaire, le primaire, le premier et le second cycle du secondaire.

Une brève analyse de l'évolution de ces données sur ces trois dernières années (2022, 2023 et 2024) permet d'apprécier les efforts du gouvernement en matière d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, équitable et inclusive.

Les données de population scolarisable utilisées dans le cadre de ce rapport sont des projections basées sur les données du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 5) de 2022.

1.1.1.1. Au préscolaire

Le tableau ci-dessous présente la projection de la population scolarisable au préscolaire entre 2021-2022 et 2023-2024.

Tableau 1 : Evolution de la population scolarisable au préscolaire (4-5 ans) de 2021-2022 à 2023-2024, par région et par sexe

REGION	2021-2022			2022-2023			2023-2024		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Grand-Lomé	46 072	45 776	91 847	50 700	50 263	100 964	54 735	53 855	108 590
Maritime	41 938	41 668	83 606	39 994	39 849	79 843	42 915	41 119	84 034
Plateaux Est	32 156	32 216	64 372	32 986	33 047	66 033	39 194	38 711	77 905
Plateaux Ouest	28 752	28 299	57 051	29 494	29 029	58 523	16 176	15 829	32 004
Centrale	25 573	25 409	50 982	26 292	26 123	52 415	26 911	26 116	53 027
Kara	33 083	32 870	65 953	33 757	33 541	67 298	35 167	34 164	69 331
Savanes	44 322	44 038	88 360	45 732	45 438	91 170	43 661	42 061	85 723
Ensemble	251 895	250 276	502 171	258 955	257 291	516 246	258 759	251 855	510 614

La tranche d'âge 4-5 ans constitue la population scolarisable au préscolaire. Cette population est passée de 502 171 en 2022 à 510 614 en 2024 en passant par 516 246 en 2023. On observe à partir du tableau 1 ci-dessus qu'elle est en constante progression sur les trois années considérées.

1.1.1.2. Au primaire

La projection de la population scolarisable au primaire entre 2021-2022 et 2023-2024 est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Evolution de la population scolarisable au primaire de 2021-2022 à 2023-2024, par région et par sexe

TRANCHE D'AGE	REGION	2021-2022			2022-2023			2023-2024		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
6 ANS	Grand-Lomé	22 972	22 825	45 797	24 917	24 852	49 769	26 833	27 097	53 930
	Maritime	20 799	20 665	41 464	20 189	19 965	40 154	21 580	20 369	41 949
	Plateaux Est	19 753	19 815	39 568	20 263	20 326	40 589	19 167	18 446	37 613
	Plateaux Ouest	9 866	9 615	19 481	10 121	9 863	19 983	8 111	7 721	15 832
	Centrale	12 556	11 645	24 201	12 909	11 972	24 881	13 218	12 454	25 672
	Kara	15 933	15 831	31 763	16 258	16 153	32 411	16 840	15 914	32 754
	Savanes	20 942	20 808	41 750	21 608	21 470	43 078	21 259	20 138	41 398
	Ensemble	122 821	121 204	244 024	126 265	124 600	250 865	127 008	122 139	249 147
6-11 ANS	Grand-Lomé	144 545	145 680	290 225	157 260	158 783	316 044	155 963	162 886	318 849
	Maritime	138 442	134 350	272 791	134 381	129 796	264 177	126 525	118 100	244 625
	Plateaux Est	109 181	109 803	218 984	111 998	112 636	224 634	108 861	101 820	210 682
	Plateaux Ouest	57 253	55 563	112 816	58 730	56 997	115 727	47 571	43 940	91 511
	Centrale	75 157	74 674	149 831	77 269	76 773	154 041	75 667	68 902	144 569
	Kara	88 999	88 428	177 426	90 814	90 231	181 046	93 533	85 317	178 850
	Savanes	114 188	113 455	227 643	117 819	117 063	234 882	119 725	111 839	231 564
	Ensemble	727 765	721 953	1 449 716	748 272	742 279	1 490 551	727 845	692 804	1 420 650
11 ANS	Grand-Lomé	21 632	21 493	43 126	23 484	23 423	46 907	25 181	27 082	52 263
	Maritime	19 900	19 773	39 673	19 317	19 102	38 419	20 247	18 813	39 061
	Plateaux Est	16 706	16 829	33 535	17 137	17 263	34 400	16 967	15 515	32 481
	Plateaux Ouest	9 348	9 058	18 406	9 589	9 291	18 881	7 634	6 889	14 523
	Centrale	12 133	12 055	24 188	12 474	12 394	24 867	11 899	10 532	22 431
	Kara	13 966	13 876	27 843	14 251	14 160	28 411	14 333	12 651	26 984
	Savanes	17 149	17 039	34 189	17 695	17 581	35 276	18 473	17 135	35 608
	Ensemble	110 834	110 123	220 960	113 946	113 215	227 161	114 734	108 617	223 351

Le tableau 2 ci-dessus présente la population d'enfants scolarisables au primaire. Elle est caractérisée par les enfants âgés de 6 à 11 ans. La population de 6 ans passe de 244 024 en 2022 à 249 147 en 2024 en passant par 250 865 en 2023. Pour le groupe d'âges 6-11 ans, elle est de 1 449 716 en 2022 contre 1 420 650 en 2024. En ce qui concerne la tranche d'âge de 11 ans, la population est de 220 960 en 2022, de 227 161 en 2023 et de 223 351 en 2024.

Dans l'ensemble, la population scolarisable au primaire a connu une évolution en dents de scie sur les trois années.

1.1.1.3. Au premier cycle du secondaire

Le tableau 3 présente la population scolarisable au premier cycle du secondaire entre 2021-2022 et 2023-2024.

Tableau 3 : Evolution de la population scolarisable au premier cycle du secondaire entre 2021-2022 et 2023-2024, par région et par sexe

TRANCHE D'AGE	REGION	2021-2022			2022-2023			2023-2024		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
12 ANS	Grand-Lomé	22 709	22 564	45 273	24 661	24 736	49 397	24 875	26 974	51 849
	Maritime	19 206	19 082	38 288	18 529	18 176	36 705	19 668	18 337	38 004
	Plateaux Est	15 531	14 785	30 316	15 932	15 166	31 098	16 389	14 947	31 335
	Plateaux Ouest	8 917	9 506	18 423	9 147	9 751	18 898	7 439	6 689	14 128
	Centrale	11 562	11 488	23 050	11 887	11 811	23 698	11 541	10 164	21 705
	Kara	13 665	13 577	27 242	13 944	13 854	27 798	13 826	12 112	25 938
	Savanes	16 137	16 033	32 170	16 650	16 543	33 193	17 757	16 530	34 286
	Ensemble	107 727	107 035	214 762	110 749	110 038	220 787	111 494	105 752	217 245
12-15 ANS	Grand-Lomé	92 985	92 388	185 372	100 563	100 801	201 365	97 737	106 901	204 637
	Maritime	72 665	72 198	144 863	70 103	68 770	138 873	74 148	69 933	144 081
	Plateaux-Est	58 711	56 412	115 123	60 225	57 867	118 093	61 625	56 440	118 065
	Plateaux-Ouest	33 174	34 883	68 057	34 030	35 783	69 813	28 248	25 444	53 693
	Centrale	43 813	43 532	87 345	45 044	44 755	89 799	43 697	38 504	82 201
	Kara	51 032	50 704	101 736	52 073	51 738	103 811	52 251	45 592	97 843
	Savanes	59 762	59 379	119 141	61 663	61 267	122 929	66 204	62 465	128 669
	Ensemble	412 142	409 496	821 637	423 701	420 982	844 683	423 910	405 279	829 189
15 ANS	Grand-Lomé	21 312	25 421	46 733	23 219	27 338	50 557	24 002	26 442	50 443
	Maritime	19 116	14 958	34 074	18 442	14 248	32 690	17 302	16 575	33 877
	Plateaux-Est	15 166	12 086	27 251	15 557	12 398	27 955	14 378	13 279	27 657
	Plateaux-Ouest	8 464	7 374	15 839	8 682	7 565	16 247	6 652	6 022	12 674
	Centrale	11 624	9 015	20 639	11 951	9 268	21 218	10 276	9 093	19 369
	Kara	13 338	10 240	23 578	13 610	10 449	24 059	12 298	10 722	23 019
	Savanes	15 092	12 707	27 800	15 572	13 112	28 684	15 292	14 701	29 993
	Ensemble	104 112	91 801	195 914	107 033	94 377	201 410	100 200	96 834	197 034

Source : Données RGPH 5 et calculs des auteurs

Du tableau 3 ci-dessus, il ressort que la population de la tranche d'âge 12-15 ans a connu une augmentation entre 2021-2022 et 2023-2024, passant de 821 637 enfants à 829 189. On observe tout de même une baisse de cette population en 2023-2024 par rapport à l'année précédente.

1.1.1.4. Au second cycle du secondaire

Le tableau 4 présente la population scolarisable au second cycle du secondaire entre 2021-2022 et 2023-2024.

Tableau 4 : Evolution de la population scolarisable au second cycle du secondaire entre 2021-2022 et 2023-2024, par région et par sexe

TRANCHE D'AGE	REGION	2021-2022			2022-2023			2023-2024		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
16 ANS	Grand-Lomé	23 995	24 078	48 073	25 816	26 299	52 116	23 726	26 194	49 921
	Maritime	16 241	16 297	32 538	15 631	15 290	30 921	16 305	15 877	32 181
	Plateaux Est	12 601	12 234	24 835	12 926	12 549	25 475	13 616	12 736	26 352
	Plateaux Ouest	7 817	8 254	16 072	8 019	8 467	16 486	6 323	5 778	12 101
	Centrale	9 875	9 909	19 784	10 153	10 187	20 340	9 791	8 747	18 539
	Kara	11 015	11 052	22 067	11 239	11 278	22 517	11 785	10 334	22 119
	Savanes	12 810	12 854	25 664	13 218	13 263	26 481	14 365	14 089	28 453
	Ensemble	94 354	94 678	189 032	97 001	97 334	194 335	95 911	93 754	189 665
16-18 ANS	Grand-Lomé	73 639	73 891	147 530	78 912	80 286	159 198	70 385	77 702	148 087
	Maritime	45 423	45 579	91 002	43 716	42 762	86 478	45 505	45 315	90 820
	Plateaux-Est	36 566	35 075	71 641	37 509	35 980	73 489	38 376	36 602	74 978
	Plateaux-Ouest	21 811	23 502	45 313	22 374	24 108	46 483	17 849	16 555	34 404
	Centrale	28 249	28 346	56 596	29 043	29 143	58 186	27 793	25 227	53 020
	Kara	31 875	31 984	63 858	32 525	32 636	65 161	33 810	29 990	63 799
	Savanes	34 964	35 084	70 049	36 076	36 200	72 276	40 100	40 420	80 520
	Ensemble	272 527	273 461	545 989	280 156	281 116	561 272	273 818	271 810	545 628
18 ANS	Grand-Lomé	24 759	24 843	49 602	26 439	26 870	53 309	23 200	25 595	48 795
	Maritime	13 979	14 027	28 006	13 454	13 160	26 614	13 997	14 315	28 312
	Plateaux-Est	11 591	11 135	22 726	11 890	11 422	23 312	11 953	11 667	23 620
	Plateaux-Ouest	6 881	7 400	14 281	7 059	7 591	14 649	5 565	5 255	10 820
	Centrale	9 033	9 064	18 097	9 287	9 318	18 605	8 727	8 072	16 799
	Kara	10 314	10 350	20 664	10 525	10 561	21 085	10 754	9 672	20 426
	Savanes	10 794	10 831	21 625	11 137	11 175	22 312	12 351	12 857	25 209
	Ensemble	87 351	87 650	175 001	89 790	90 098	179 888	86 547	87 434	173 982

Source : Données RGPH 5 et calculs des auteurs

L'effectif des enfants de la tranche d'âge 16-18 ans a connu une diminution entre 2021-2022 et 2023-2024, passant de 545 989 à 545 628. Sur cette période, la population féminine a connu la même tendance. La nécessité d'offrir à ces jeunes filles une scolarisation de qualité s'impose, car selon l'UNICEF, l'investissement dans l'enseignement secondaire des filles a un impact positif notamment sur les revenus, la diminution du mariage précoce, de la mortalité infanto juvénile et de la mortalité maternelle.

1.1.2. Population scolarisée

Le dynamisme du système éducatif est apprécié à travers la population scolarisée. Cette dernière est un indicateur dont l'évolution par rapport à la population scolarisable permet d'analyser la capacité de couverture.

En 2023-2024, on a recensé dans l'ensemble des cycles d'enseignement du système éducatif togolais 2 770 818 élèves contre 2 752 927 l'année précédente, soit une augmentation de 0,65%. Le préscolaire, avec 230 771 enfants, représente 8,32% de l'ensemble des élèves. Le primaire compte 1 657 928 inscrits, ce qui représente 59,84% de l'effectif global. Au premier et deuxième cycle du secondaire, on dénombre respectivement 666 459 et 215 660 élèves, avec des proportions de 24,05% et 7,78% de l'effectif global.

1.1.2.1. Les effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire

De 2018-2019 à 2023-2024, les effectifs des enfants du préscolaire sont passés de 172 225 à 230 771, soit un Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) de 6,03%. Par sexe, ils passent de 85 067 à 113 983 pour les garçons et de 87 158 à 116 788 pour les filles.

Le taux d'accroissement annuel varie d'une région à une autre. Le TAMA le plus élevé est de 9,15% dans la région Plateaux Est et le plus faible est de 4,25% dans la région Centrale. Pour les autres régions, il est respectivement de 4,34% pour Plateaux Ouest, 4,68% pour les Savanes, 5,75% pour Kara, 7,14% pour Grand Lomé et 7,33% pour Maritime.

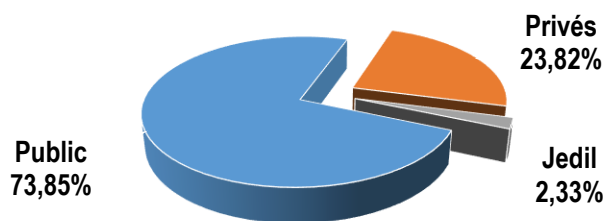
Entre 2022-2023 et 2023-2024, l'effectif est passé de 240 424 à 230 771, soit une diminution d'environ 4 %, comme indiqué dans le tableau 5 ci- dessous :

Tableau 5 : Evolution des effectifs dans l'éducation préscolaire entre 2018-2019 et 2023-2024, par sexe et par région

Région	Effectif 2018-2019			Effectif 2022-2023			Effectif 2023-2024			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	T
Grand-Lomé	16 285	15 798	32 083	23 532	23 418	47 150	22 721	22 571	45 292	7,14%
Maritime	11 075	11 432	22 507	16 021	16 499	32 520	15 636	16 418	32 054	7,33%
Plateaux Est	7 682	8 041	15 723	12 158	12 962	25 120	11 743	12 621	24 364	9,15%
Plateaux Ouest	7 325	7 780	15 105	9 693	10 003	19 696	9 283	9 398	18 681	4,34%
Centrale	11 072	11 716	22 788	14 743	15 364	30 107	13 819	14 235	28 054	4,25%
Kara	13 906	14 242	28 148	19 706	19 801	39 507	18 341	18 892	37 233	5,75%
Savanes	17 722	18 149	35 871	23 144	23 180	46 324	22 440	22 653	45 093	4,68%
Ensemble	85 067	87 158	172 225	119 197	121 227	240 424	113 983	116 788	230 771	6,03%

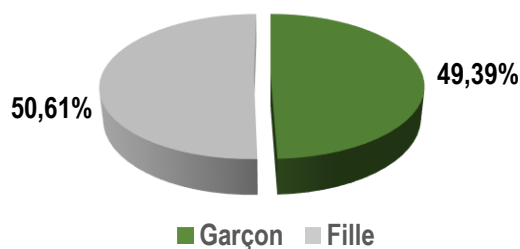
En ce qui concerne la répartition par ordre d'enseignement, avec 73,85% de fréquentation, le public accueille le plus grand nombre d'inscrits suivi du privé (23,82%), et du communautaire (2,33%), comme l'indique le graphique 1 ci-après.

Graphique 1: Répartition des enfants du préscolaire, selon l'ordre d'enseignement



Sur un effectif de 230 771 enfants inscrits au préscolaire, les filles occupent 50,61% contre 49,39% pour les garçons, comme le montre le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2: Répartition des enfants du préscolaire, selon le sexe



1.1.2.2. Les effectifs des élèves dans l'enseignement primaire

De l'analyse du tableau 6 ci-après, il ressort que les effectifs dans l'enseignement primaire sont passés de 1 588 376 en 2018-2019 à 1 657 602 en 2023-2024. Sur cette période, le TAMA est de 0,91%. Ce taux est paritaire entre les deux sexes, soit 0,91%.

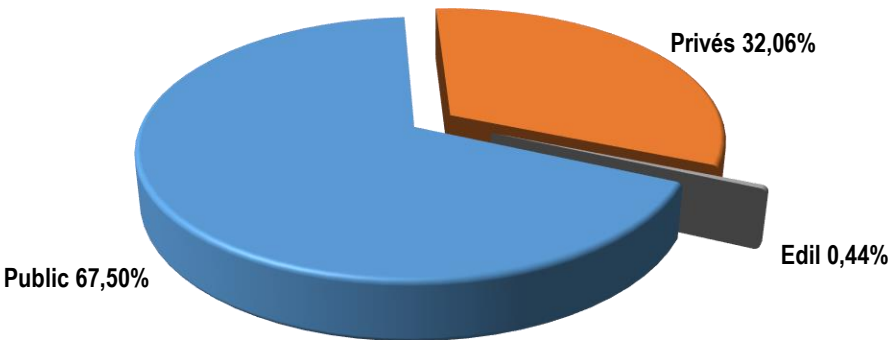
Les taux varient d'une région à une autre. Les taux les plus élevés sont obtenus dans les régions des Savanes (3,36%) et de la Kara (2,08%). Par contre, les régions Maritime (0,03%), Plateaux Est (-0,03%) et Plateaux Ouest (-2,69%) ont connu une baisse de leurs effectifs.

Tableau 6 : Croissance des effectifs dans l'enseignement primaire entre 2018-2019 et 2023-2024

Région	Effectif 2018-2019			Effectif 2022-2023			Effectif 2023-2024			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Grand-Lomé	169 525	176 034	345 559	189 259	194 251	383 510	186 617	190 597	377 214	1,77%
Maritime	164 679	155 344	320 023	163 354	154 763	318 117	164 407	156 166	320 573	0,03%
Plateaux Est	122 720	117 595	240 315	124 581	120 035	244 616	122 372	117 538	239 910	-0,03%
Plateaux Ouest	67 566	63 406	130 972	61 081	57 466	118 547	58 810	55 473	114 283	-2,69%
Centrale	82 436	78 347	160 783	85 984	80 879	166 863	83 790	78 406	162 196	0,18%
Kara	92 649	87 807	180 456	102 730	96 894	199 624	102 437	97 608	200 045	2,08%
Savanes	108 467	97 801	206 268	121 986	111 209	233 195	126 830	116 551	243 381	3,36%
Ensemble	808 042	776 334	1 584 76	848 975	815 497	1 664 472	845 263	812 339	1 657 602	0,91%

L'analyse de la répartition des élèves du primaire par ordre d'enseignement en 2023-2024 montre que la majorité des élèves du primaire (67,50%) est inscrite dans le public. Le privé et le communautaire représentent respectivement 32,06% et 0,44% de l'effectif total.

Graphique 3 : Répartition des élèves du primaire, selon l'ordre d'enseignement



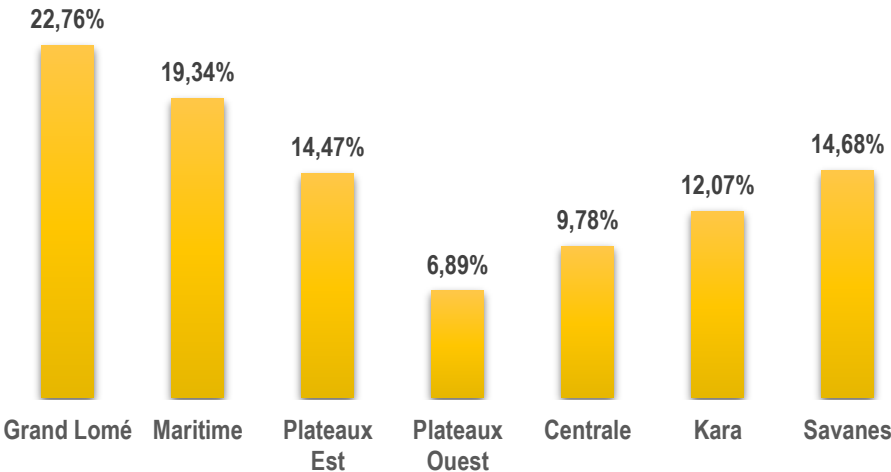
En 2023-2024, les garçons représentent 50,99% des élèves inscrits au primaire contre 49,01% pour les filles.

Graphique 4: Répartition des élèves du primaire, selon le sexe



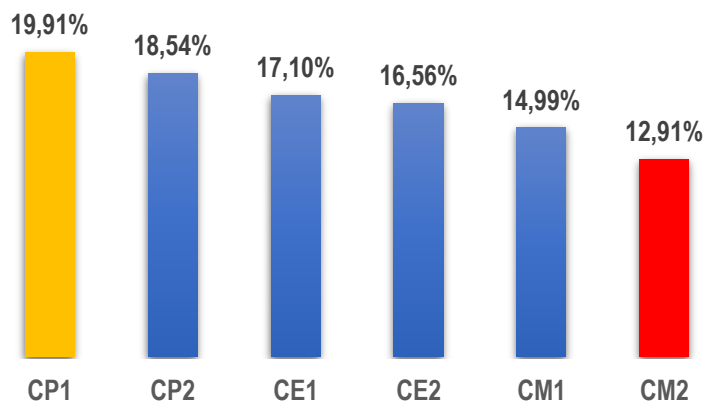
On note une inégale répartition des élèves inscrits en 2023-2024 au primaire selon les régions éducatives. Les effectifs les plus élevés se trouvent dans Grand-Lomé (22,76 %) et Maritime (19,34%). La région Plateaux Ouest enregistre la plus faible proportion en termes d'effectifs (6,89%), comme illustré dans le graphique 5.

Graphique 5 : Répartition des élèves du primaire, par Région éducative



En 2023-2024, on observe une répartition décroissante des élèves inscrits de CP1 au CM2.
(Graphique 6).

Graphique 6: Répartition de l’effectif du primaire en 2023-2024, par niveau d’études



1.1.2.3. L’effectif des élèves dans l’enseignement secondaire général

Au Togo, l'enseignement secondaire général est subdivisé en deux cycles : le premier cycle (6^{ème} en 3^{ème}) et le second cycle (2^{nde} en Terminale).

►Premier cycle du secondaire

Entre 2018-2019 et 2023-2024, l’effectif des élèves au premier cycle du secondaire a connu une augmentation, passant de 581 323 à 666 459. Sur cette période, le taux d’accroissement moyen annuel (TAMA) est de 2,77%. Ce taux varie selon les régions, avec Maritime (4,30%) et Grand Lomé (3,77%) qui enregistrent les valeurs les plus élevées.

Sur la même période, l’effectif des filles a également connu une augmentation. Il est passé de 265 034 à 318 391.

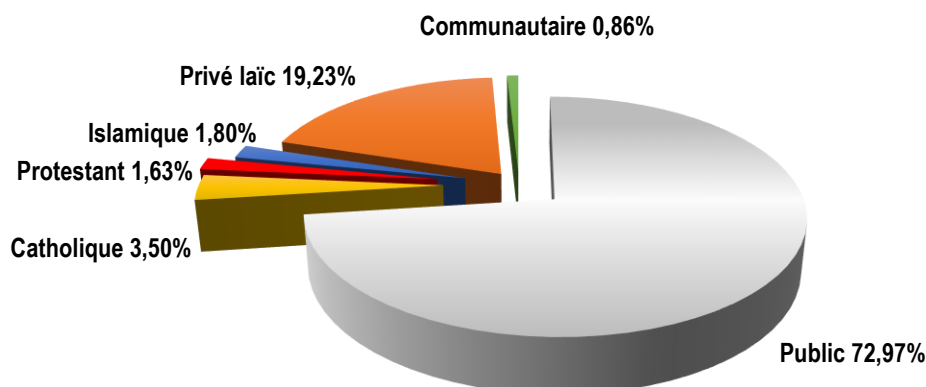
L’augmentation des différents effectifs constatée ces dernières années pourrait s’expliquer par les différentes mesures prises par le gouvernement afin d’améliorer l’accès à un enseignement de qualité. Au nombre de ces mesures, on peut citer entre autres, la gratuité décrétée dans la scolarisation.

Tableau 7: Evolution des effectifs au premier cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2023-2024, par sexe et par région

Région	Effectif 2018-2019			Effectif 2022-2023			Effectif 2023-2024			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Grand Lomé	75 843	81 291	157 134	89 881	96 743	186 624	91 412	97 676	189 088	3,77%
Maritime	61 697	50 854	112 551	68 043	61 611	129 654	72 176	66 718	138 894	4,30%
Plateaux Est	41 626	30 670	72 296	44 113	35 387	79 500	46 062	38 389	84 451	3,16%
Plateaux Ouest	24 917	19 473	44 390	25 602	21 695	47 297	26 853	22 655	49 508	2,21%
Centrale	34 414	25 498	59 912	34 972	29 148	64 120	35 726	30 281	66 007	1,96%
Kara	37 565	27 276	64 841	36 746	28 615	65 361	38 333	30 422	68 755	1,18%
Savanes	40 227	29 972	70 199	35 810	29 641	65 451	37 506	32 250	69 756	-0,13%
TOGO	316 289	265 034	581 323	335 167	302 840	638 007	348 068	318 391	666 459	2,77%

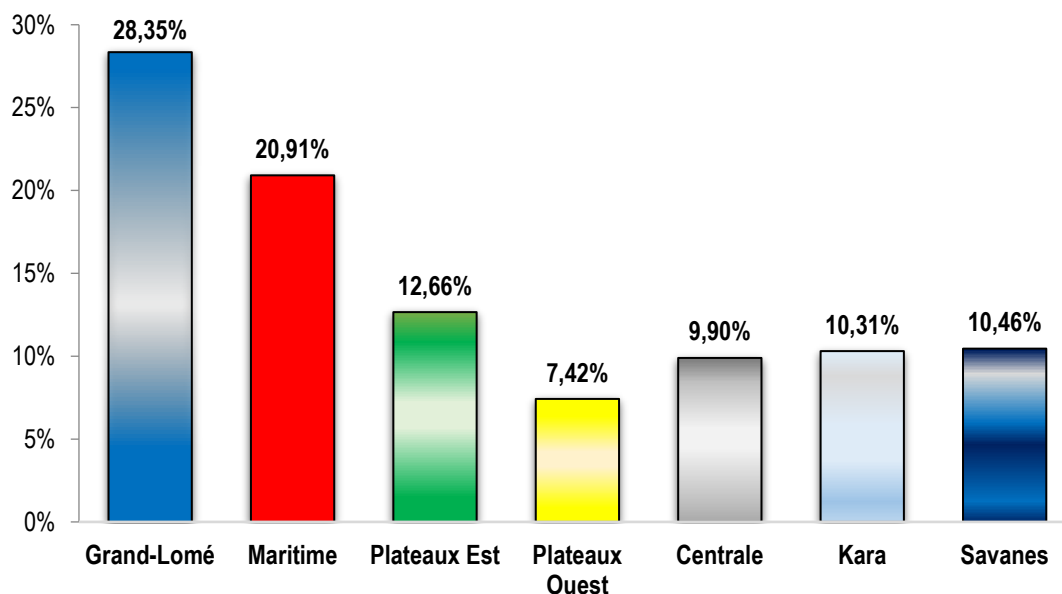
La répartition des élèves du premier cycle du secondaire par ordre d'enseignement laisse apparaître des disparités (Graphique 7). Le public seul accueille 72,97% des inscrits, suivi du privé laïc (19,23%), du privé catholique (3,50%), du privé protestant (1,63%), du privé islamique (1,80%) et du communautaire (0,86%).

Graphique 7 : Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement



Le graphique 8 ci-dessous montre une inégale répartition des élèves du premier cycle du secondaire par région. Grand Lomé (28,35%) enregistre le plus grand effectif d'élèves suivi de Maritime (20,91%), Plateaux Est (12,66%), Savanes (10,46%), Kara (10,31%), Centrale (9,90%) et Plateaux Ouest (7,42%).

Graphique 8: Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, par Région d'Education en 2023-2024



► **Second cycle du secondaire**

Après l'obtention du BEPC, les élèves, pour la suite de leurs études, ont le choix entre le second cycle du secondaire général ou l'enseignement technique et professionnel. Au second cycle du secondaire général, au Togo, les élèves sont orientés soit en série A, C ou D, selon leurs potentialités.

En 2023-2024, l'effectif des élèves inscrits au second cycle du secondaire s'élève à 215 660. Cet effectif a connu une augmentation de 2,68% par rapport à celui de l'année précédente (210 024). L'effectif des filles a connu la même tendance, avec une hausse de 6,58% obtenue par rapport à l'année dernière.

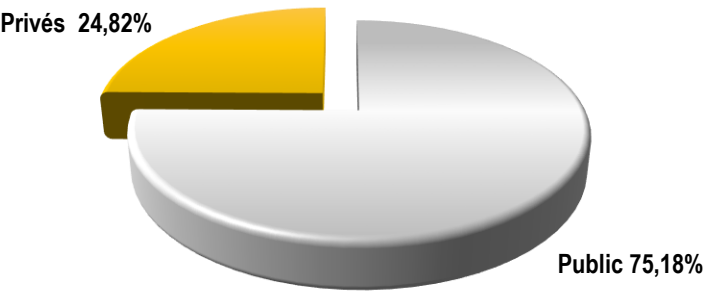
Sur la période 2018-2019 à 2023-2024, l’effectif des élèves du second cycle du secondaire est passé de 164 793 à 215 660, pour un TAMA de 5,53%.

Tableau 8 : Evolution des effectifs au second cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2023-2024, par sexe et par région

Région	Effectif 2018-2019			Effectif 2022-2023			Effectif 2023-2024			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Grand Lomé	27 302	22 048	49 350	36 420	34 969	71 389	34 857	34 815	69 672	7,14%
Maritime	18 807	9 715	28 522	23 107	17 210	40 317	24 381	19 844	44 225	9,17%
Plateaux Est	13 815	6 349	20 164	13 673	9 100	22 773	13 055	9 513	22 568	2,28%
Plateaux Ouest	7 612	3 956	11 568	8 311	6 213	14 524	8 524	6 796	15 320	5,78%
Centrale	10 562	5 653	16 215	10 639	7 934	18 573	11 084	9 128	20 212	4,51%
Kara	14 783	7 967	22 750	14 903	10 471	25 374	14 660	11 095	25 755	2,51%
Savanes	10 969	5 255	16 224	10 108	6 966	17 074	10 125	7 783	17 908	1,99%
TOGO	103 850	60 943	164 793	117 161	92 863	210 024	116 686	98 974	215 660	5,53%

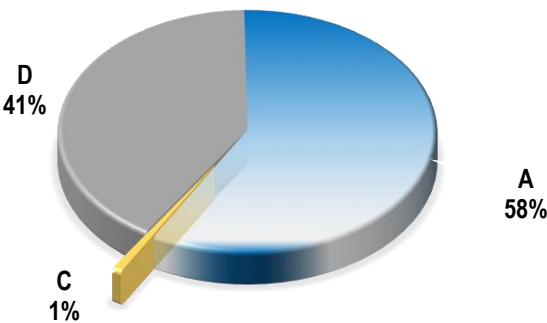
Le public accueille environ trois quarts (75,18%) de l’effectif des élèves du second cycle du secondaire.

Graphique 9: Répartition des élèves du second cycle du secondaire, selon l’ordre d’enseignement



En 2023-2024, on observe une très faible inscription des élèves en série C (0,85%). Par contre, on note une forte proportion d’élèves inscrits dans les séries A (58,44%) et D (40,71%). La faible proportion d’inscription enregistrée en série C suggérerait qu’il reste des efforts à faire pour promouvoir davantage cette série.

Graphique 10: Répartition des élèves du second cycle du secondaire, par série



1.1.3. Indicateurs de scolarisation

Les indicateurs de l'éducation sont des instruments de mesure qui permettent de suivre l'évolution du secteur, d'appréhender son fonctionnement et de prendre des décisions rectificatives au besoin, en vue de l'orienter davantage vers l'atteinte des objectifs définis.

Dans cette partie, il sera considéré les indicateurs d'offre scolaire en rapport avec les effectifs scolarisés et les populations scolarisables en lien avec les cibles du Plan Sectoriel de l'Education.

En effet, la couverture et la participation dans le système éducatif se mesurent à l'aide d'indicateurs spécifiques : les taux de scolarisation (TBS et TNS) et les taux d'admission (TBA et TNA).

1.1.3.1. Les taux de scolarisation

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est le nombre d'élèves scolarisés dans un cycle d'enseignement rapporté en pourcentage au nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans ce même cycle d'enseignement. Il indique la capacité du système éducatif à accueillir les élèves d'un groupe d'âge particulier. Il peut être aussi utilisé conjointement avec le Taux Net de Scolarisation (TNS) pour mesurer l'importance de la scolarisation des enfants ayant dépassé ou n'ayant pas encore atteint l'âge officiel d'entrée dans le cycle.

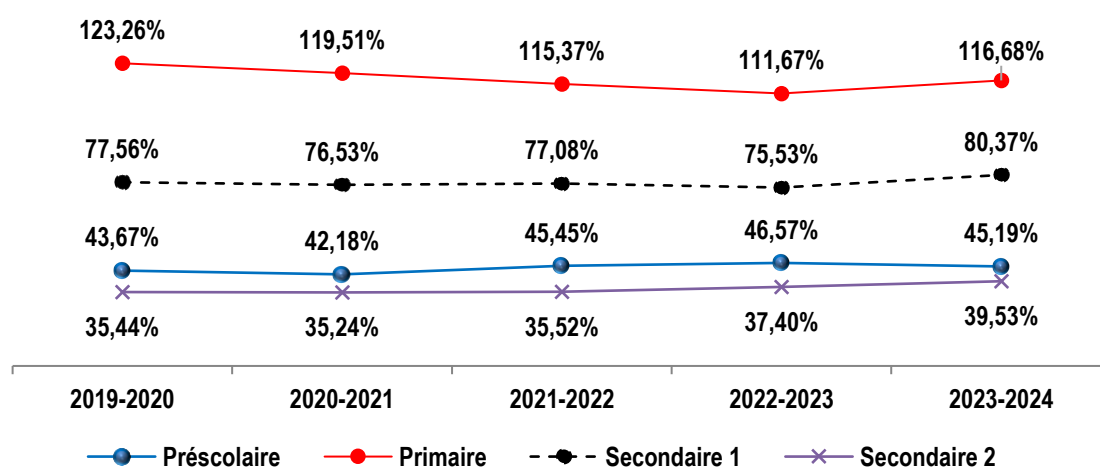
Entre 2019-2020 et 2023-2024, le TBS (le taux de couverture) au préscolaire est passé de 43,67% à 45,19%. Ce taux dépasse de 3,19 points la cible du PSE pour 2024.

Au primaire, de 2019-2020 à 2023-2024, le TBS est passé de 123,26% à 116,68%, soit un taux en deçà de la cible fixée par le PSE pour 2023-2024, qui est de 120%.

Au premier cycle du secondaire, le TBS est resté presque stable autour de 77% de 2019-2020 à 2021-2022, avant de baisser à 75,53% en 2022-2023. En 2023-2024, ce taux est passé à 80,37%.

Au second cycle du secondaire, on a enregistré au cours de ces trois dernières années une amélioration constante de la couverture avec le TBS qui est passé de 35,44% à 39,53%.

Graphique 11 : Evolution des TBS de 2019-2020 à 2023-2024



➤ Le préscolaire

Le tableau 9 montre des inégalités entre les régions dans la scolarisation au préscolaire en 2023-2024. Les taux de couverture les plus élevés sont obtenus dans les régions des Plateaux Ouest (58,37%) et Kara (53,70%). Les régions Plateaux Est (31,27%) et Maritime (38,14%) ont les plus faibles taux. Les filles ont été préscolarisées plus que les garçons dans toutes les régions. Le taux de couverture pour les filles est de 46,37% contre 44,05% pour les garçons.

Tableau 9 : TBS au préscolaire, par région et par sexe en 2023-2024

Région	M	F	T
Grand-Lomé	41,51%	41,91%	41,71%
Maritime	36,43%	39,93%	38,14%
Plateaux Est	36,52%	39,18%	31,27%
Plateaux Ouest	57,39%	59,37%	58,37%
Centrale	51,35%	54,51%	52,91%
Kara	52,15%	55,30%	53,70%
Savanes	51,40%	53,86%	52,60%
Ensemble	44,05%	46,37%	45,19%

➤ **Le primaire**

En 2023-2024, le taux de couverture enregistré au primaire est de 116,68% par rapport à la cible de 120,5% définie dans le PSE, pour la même année. Les régions Maritime, Plateaux Ouest et Grand Lomé ont enregistré les taux les plus élevés. La région des Savanes a obtenu le plus faible taux (105,10%). Tout comme au préscolaire, le taux de couverture des filles au primaire est supérieur à celui des garçons (117,25% contre 116,13%).

Tableau 10 : TBS au primaire, par région et par sexe en 2023-2024

Régions	M	F	T
Grand-Lomé	119,65%	117,01%	118,30%
Maritime	129,94%	132,23%	131,05%
Plateaux Est	112,41%	115,44%	113,87%
Plateaux Ouest	123,63%	126,25%	124,89%
Centrale	110,73%	113,79%	112,19%
Kara	109,52%	114,41%	111,85%
Savanes	105,93%	104,21%	105,10%
Ensemble	116,13%%	117,25%	116,68%

➤ **Le premier cycle du secondaire**

Le taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire en 2023-2024 est de 80,37%. Ce taux varie selon la région et le sexe.

Le plus fort taux de scolarisation est enregistré dans la région Maritime (96,40%), et le plus faible dans la région des Savanes (54,21%). Quelle que soit la région, les filles ont été moins scolarisées que les garçons.

Tableau 11 : TBS au premier cycle du secondaire, par Région et par sexe en 2023-2024

Région	M	F	T
Grand-Lomé	93,53	91,37	92,40
Maritime	97,34	95,40	96,40
Plateaux Est	74,75	68,02	71,53
Plateaux Ouest	95,06	89,04	92,21
Centrale	81,76	78,64	80,30
Kara	73,36	66,73	70,27
Savanes	56,65	51,63	54,21
Ensemble	82,11	78,56	80,37

➤ Le second cycle du secondaire

En 2023-2024, le TBS au second cycle du secondaire de l'enseignement général est de 39,53%, un taux relativement faible qui s'expliquerait par l'orientation des élèves vers l'enseignement technique ou les centres de formation professionnelle, après l'obtention du BEPC.

Par ailleurs, on note d'importantes disparités du TBS selon les régions et le sexe. Ainsi, la région Maritime enregistre le TBS le plus élevé (48,69%). Le plus faible taux (22,24%) est enregistré dans la région des Savanes. En outre, dans toutes les régions, les filles sont moins scolarisées que les garçons.

Tableau 12 : TBS du second cycle du secondaire par région et par sexe en 2023-2024

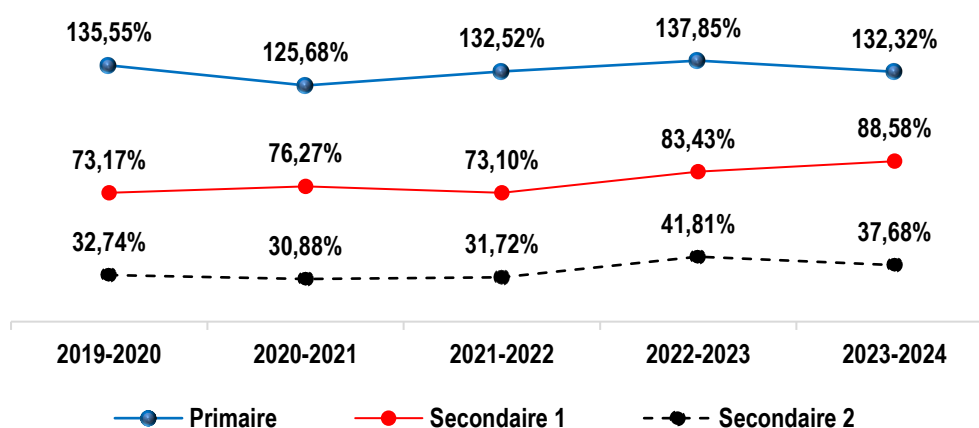
Région	M	F	T
Grand-Lomé	49,52	44,81	47,05
Maritime	53,58	43,79	48,69
Plateaux Est	34,02	25,99	30,10
Plateaux Ouest	47,76	41,05	44,53
Centrale	39,88	36,18	38,12
Kara	43,36	37,00	40,37
Savanes	25,25	19,26	22,24
Ensemble	42,61	36,41	39,53

1.1.3.2. Les taux d'admission

Le Taux Brut d'Admission (TBA) d'un cycle représente le nombre total des nouveaux élèves en première année de ce cycle d'enseignement, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrer dans ce cycle. Il indique le niveau général d'accès au cycle concerné, mais aussi la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant l'âge officiel d'entrer à ce niveau.

- Entre 2019-2020 et 2023-2024, le TBA au CP1 a connu une diminution, passant de 135,55 à 132,32%, soit une diminution de 3,23 points de pourcentage.
- Au premier cycle du secondaire, le TBA a évolué de façon croissante au cours de ces trois dernières années, passant de 73,10% en 2021-2022 à 88,58% en 2023-2024.
- La même tendance est presque observée au second cycle du secondaire. De 31,72% en 2021-2022, le TBA est passé à 37,68% en 2023-2024, avec une légère augmentation en 2022-2023 (41,81%).

Graphique 12: Évolution du Taux Brut d'Admission de 2018-2019 à 2023-2024



➤ Primaire

En 2023-2024, le Taux Brut d'Admission au primaire est de 132,32% contre 137,85% en 2022-2023, soit une diminution de 5,53 points de pourcentage. Ce TBA, supérieur à 100, témoigne de la capacité du système à accueillir tous les enfants de 6 ans dans la première année du cycle primaire (CP1).

Le taux d'admission dans l'ensemble varie d'une région à une autre. La région des Savanes a enregistré le taux le plus élevé avec 140,31% suivie des régions Maritime, Plateaux Est et Kara, avec respectivement 137,54%, 135,55% et 131,59%. La région Grand Lomé a enregistré le plus faible taux, avec 122,60%, suivie des régions Centrale et Plateaux Ouest, avec respectivement 128,39% et 130,93%. Le taux d'admission des filles est de 131,20% et celui des garçons 133,40%.

En 2023-2024, un TNA de 66,37% a été enregistré au Primaire contre 62,18% l'année dernière, soit une augmentation de 4,19%. On observe une variation de ce taux selon les régions avec les plus forts obtenus dans les régions Plateaux Est (75,43%) et des Savanes (74,43%). La région Grand Lomé a enregistré le plus faible taux (52,36%). Sur le plan national, le TNA des garçons (67,14%) est supérieur à celui des filles (65,56%).

Tableau 13 : Répartition du TNA et du TBA au primaire, par région et par sexe en 2023-2024

Région	Taux Net d'Accès			Taux Brut d'Accès		
	M	F	T	M	F	T
Grand-Lomé	53,14%	51,60%	52,36%	124,26%	120,96%	122,60%
Maritime	65,91%	65,80%	65,86%	137,42%	137,66%	137,54%
Plateaux Est	76,28%	74,55%	75,43%	136,65%	134,40%	135,55%
Plateaux Ouest	70,27%	69,27%	69,78%	131,54%	130,29%	130,93%
Centrale	66,52%	65,78%	66,16%	128,36%	128,43%	128,39%
Kara	68,83%	67,07%	67,97%	131,74%	131,42%	131,59%
Savanes	75,70%	73,10%	74,43%	143,07%	137,40%	140,31%
Ensemble	67,14%	65,56%	66,37%	133,40%	131,20%	132,32%

➤ Premier cycle du secondaire

En 2023-2024, le taux brut d'accès au premier cycle du secondaire est de 88,58%. Ce taux est de 88,69% pour les garçons contre 88,46% pour les filles. Le plus fort taux d'accès est enregistré dans la région Maritime (104,80%) et le plus faible dans la région des Savanes (65,12%).

Dans l'ensemble, la parité est presque atteinte en termes d'accès en 6^{ème}. Toutefois, on dénote quelques disparités dans les régions.

Tableau 14 : Taux brut d'accès au premier cycle du secondaire, par selon région en 2023-2024

Région	M	F	T
Grand Lomé	97,52	94,52	95,96
Maritime	103,42	106,27	104,80
Plateaux Est	81,14	82,89	81,97
Plateaux Ouest	104,10	101,57	102,90
Centrale	88,19	90,84	89,43
Kara	81,20	79,78	80,54
Savanes	66,70	63,43	65,12
Ensemble	88,69	88,46	88,58

➤ Second cycle du secondaire

Le second cycle du secondaire a enregistré en 2023-2024 un TBA de 37,68% contre 41,81% l'année précédente, soit une diminution de 4 points. A l'analyse, le faible TBA enregistré serait dû au fait que certains élèves en âge d'être en classe de seconde sont toujours au premier cycle du secondaire ou sont dans les classes supérieures du cycle ou dans la formation professionnelle ou carrément en dehors du système.

Tout comme au premier cycle du secondaire, des disparités entre les régions demeurent. En ce qui concerne les régions, Maritime et Grand Lomé ont les TBA les plus élevés soient 48,04% et 42,34% respectivement. En revanche, la région des Savanes connaît le TBA le plus faible (23,84%).

En termes de parité des sexes relative à l'accès, des disparités en défaveur des filles persistent et demandent que des efforts soient faits pour améliorer leur accès au second cycle du secondaire.

Tableau 15 : Taux brut d'accès au second cycle du secondaire selon les régions en 2023-2024

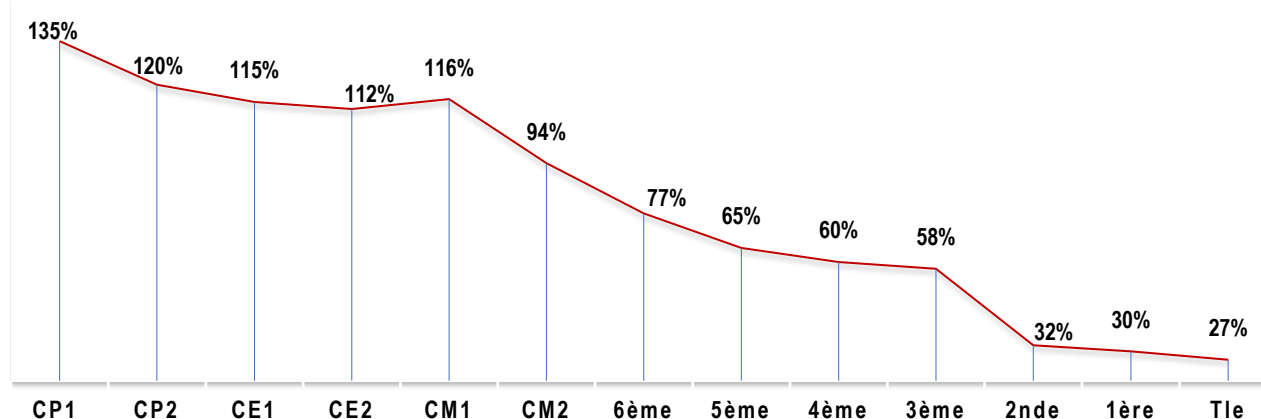
Région	M	F	T
Grand Lomé	43,59	41,20	42,34
Maritime	50,65	45,36	48,04
Plateaux Est	30,22	24,46	27,43
Plateaux Ouest	46,15	40,50	43,45
Centrale	37,76	37,92	37,83
Kara	40,98	36,44	38,86
Savanes	25,97	21,66	23,84
Ensemble	39,51	35,82	37,68

Evolution du profil de scolarisation longitudinal : une amélioration du taux d'accès à l'école

Afin de mieux appréhender le parcours scolaire des élèves et de juger du niveau d'accès à chaque classe, une analyse est réalisée sur le profil de scolarisation longitudinal, qui est le mieux indiqué pour décrire le parcours scolaire des élèves dans le système. Le profil de scolarisation longitudinal identifie les taux d'accès dans les différentes classes du système pour chaque année d'étude, en référence à la population de l'année de base qui était en âge scolaire. On dispose ainsi du parcours scolaire le plus exact possible des individus qui terminent le second cycle du secondaire en 2023-2024.

Le graphique 13 ci-après présente le profil de scolarisation. Son analyse permet de relever que sur 135% d'élèves de 6 ans qui entrent au CP1 en 2011-2012, si les indicateurs actuels d'efficacité interne sont maintenus, 94% ont atteint la classe de CM2 sans redoublement en 2016-2017, 58% la classe de 3^{ème} en 2020-2021, et 27% la classe de T^{le} en 2023-2024.

Graphique 13: Profil de scolarisation depuis le primaire en 2023-2024

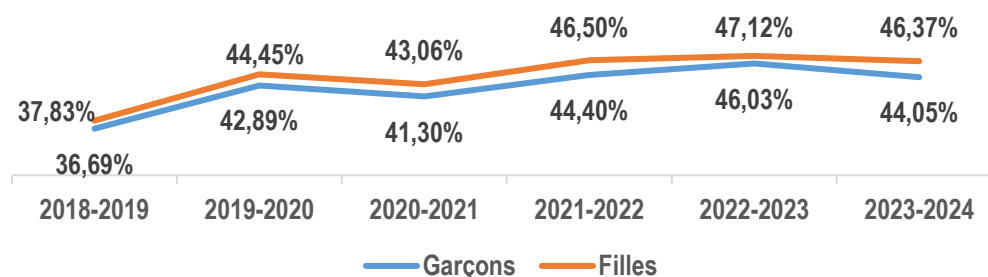


1.1.4. Scolarisation des filles

1.1.4.1. Dans l'enseignement préscolaire et primaire

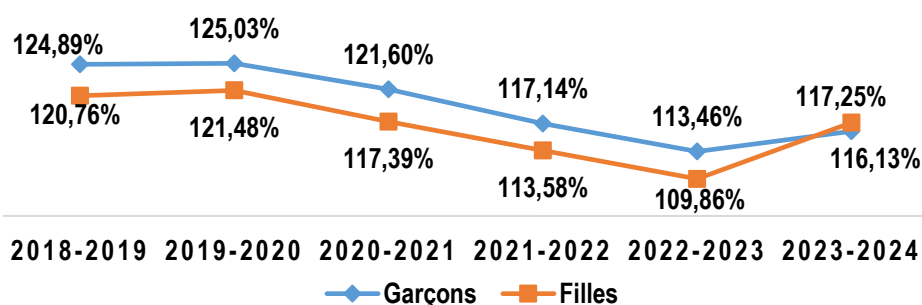
De 2018-2019 à 2023-2024, au préscolaire, les filles ont été plus scolarisées que les garçons. Sur cette période, le TBS des filles et celui des garçons connu une augmentation passant respectivement de 37,83% à 46,37% et de 36,69% à 44,05%. Toutefois, une baisse relative a été enregistrée pour les deux sexes entre les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 avant de remonter, comme l'indique le graphique 14 ci-dessous.

Graphique 14: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au préscolaire, selon le sexe entre 2018-2019 et 2023-2024



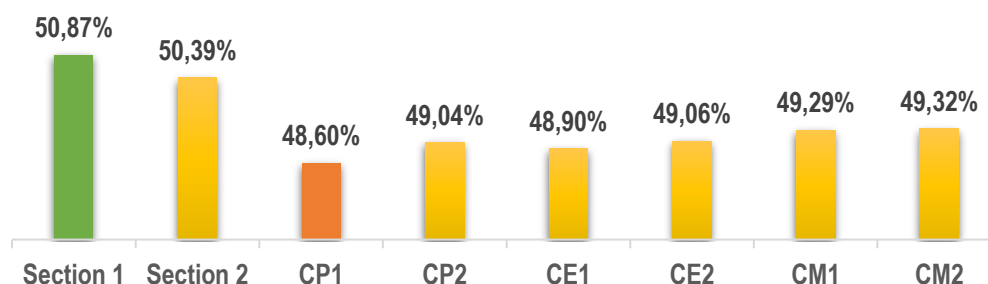
Au primaire, de 2018-2019 à 2023-2024, le taux brut de scolarisation est passé de 124,89% à 116,13% pour les garçons et de 120,76% à 117,25% pour les filles. En effet, ces taux ont connu une régression sensible de 2019-2020 à 2022-2023 avant de croître en 2023-2024 pour les deux sexes. Sur la période d'étude, le taux brut de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons, sauf pour l'année scolaire 2023-2024. (Cf. graphique 15)

Graphique 15: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au primaire, selon le sexe entre 2018-2019 et 2023-2024



L'effectif des filles inscrites au préscolaire est supérieur à celui des garçons en 2023-2024. Par contre, au primaire, du CP1 au CM2, on observe le phénomène inverse : il y a plus de garçons inscrits que de filles (cf. graphique 16).

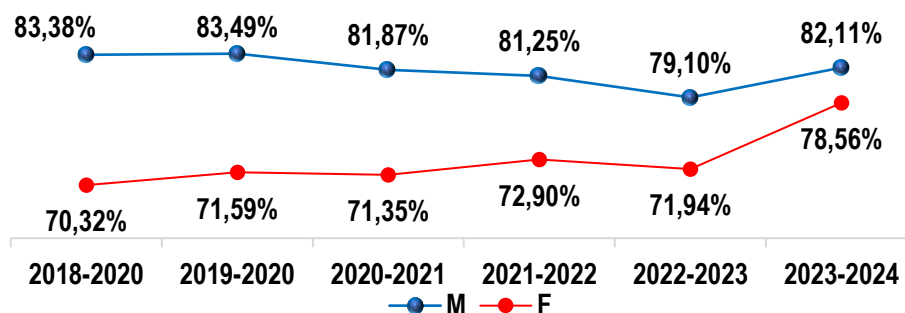
Graphique 16: Proportion des filles au préscolaire et au primaire, selon le niveau en 2023-2024



1.1.4.2. Dans l'enseignement secondaire

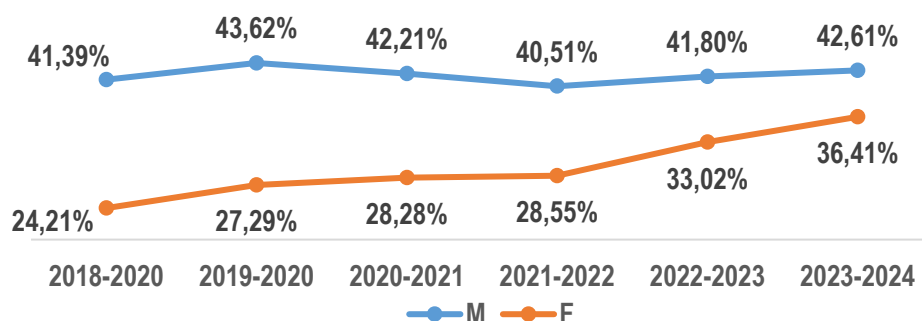
Chez les garçons, le TBS a connu une baisse régulière entre 2018-2019 et 2022-2023, passant de 83,38% à 79,10%, avant de connaître une légère augmentation en 2023-2024 (82,11%). En revanche, chez les filles, on observe une évolution en dents de scie du TBS sur la même période. Toutefois, par rapport à l'année précédente, le TBS des filles a connu une augmentation plus importante que celui des garçons, passant de 71,94% à 78,56% (cf. graphique 17).

Graphique 17: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au premier cycle du secondaire, par sexe entre 2018-2019 et 2023-2024



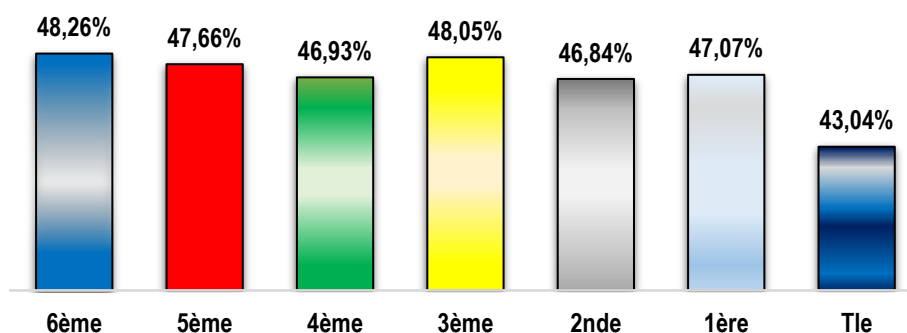
De 2018-2019 à 2023-2024, on observe une amélioration continue de la scolarisation des filles au second cycle du secondaire, le TBS étant passé de 24,21% à 36,41%. Chez les garçons, après avoir connu une tendance baissière entre 2019-2020 et 2021-2022, où le TBS est passé de 43,62% à 40,51%, il a augmenté de nouveau pour atteindre 42,61% en 2023-2024. De manière générale, sur toute la période, le TBS des garçons reste plus élevé que celui des filles, avec toutefois une réduction de l'écart de ces taux les trois dernières années.

Graphique 18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation au second cycle du secondaire, par sexe entre 2018-2019 et 2023-2024



L'analyse du graphique 19 révèle qu'en 2023-2024, au secondaire, la proportion des filles est inférieure à celle des garçons, quelle que soit la classe. Ce constat est beaucoup plus accentué en Terminale, où les filles ne représentent que 43,04% des inscrits.

Graphique 19 : Proportion de filles au secondaire selon le niveau en 2023-2024



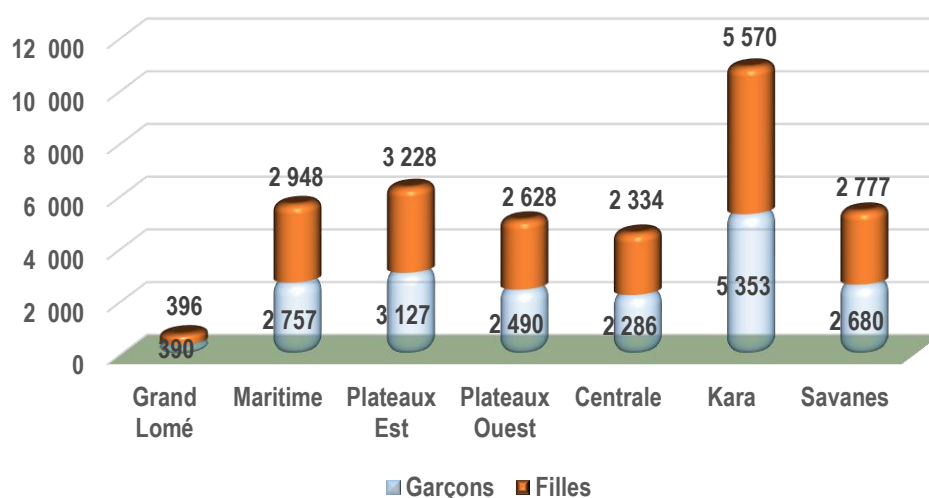
1.1.5. Situation des élèves sans acte de naissance

La déclaration des naissances constitue, pour tout enfant, un droit fondamental universel. L'absence d'acte de naissance constitue un facteur limitant l'évolution scolaire. Par exemple, un enfant scolarisé au primaire ne possédant pas d'acte de naissance, n'est pas autorisé à s'inscrire à l'examen du CEPD.

1.1.5.1. Au préscolaire

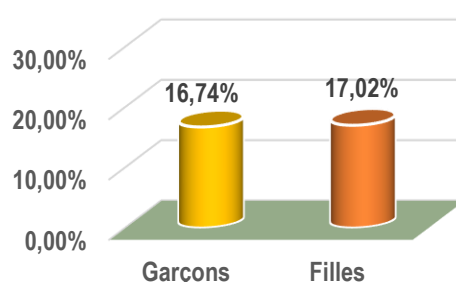
Le graphique 20 indique qu'au préscolaire, sur les 230 771 inscrits en 2023-2024, on a un total de 38 964 enfants déclarés ne disposant pas d'acte de naissance sur toute l'étendue du territoire soit une proportion de 16,88%. Le problème est plus accentué dans les régions telles que Kara et Plateaux Est qui comptent respectivement 10 923 et 3 228 cas. Ce problème est moindre dans la région de Grand Lomé.

Graphique 20: Proportion d'enfants sans acte de naissance au préscolaire selon la région



Au préscolaire, on enregistre sur le plan national, 17,02% des filles et 16,74% des garçons qui ne disposent pas d'un acte de naissance.

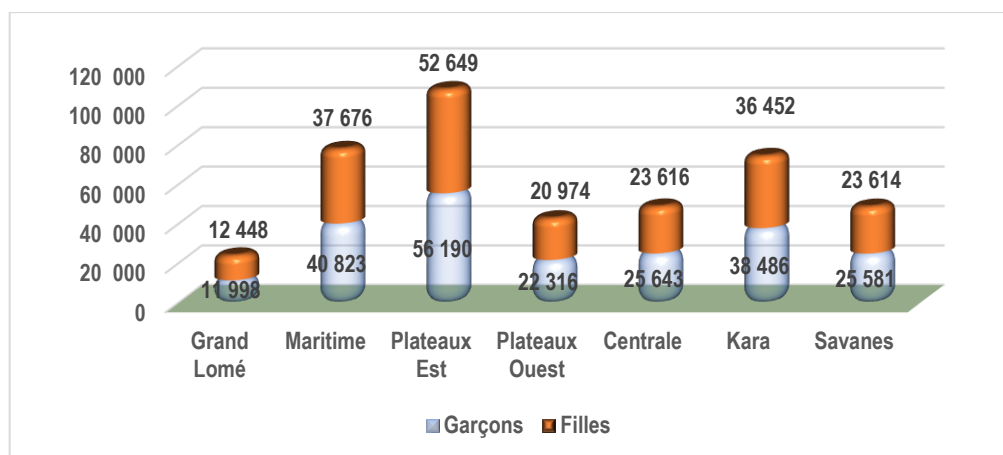
Graphique 21 : Proportion d'enfants sans acte de naissance au préscolaire selon le sexe en 2023-2024



1.1.5.2. Au primaire

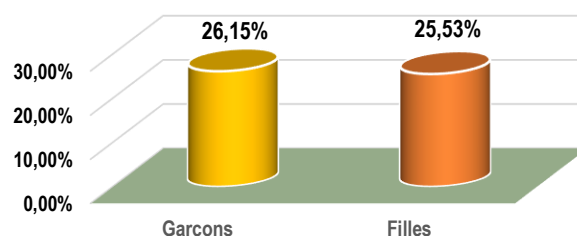
Tout comme le préscolaire, on dénombre dans toutes régions confondues 428 466 élèves n'ayant pas d'acte de naissance sur les 1 657 602 inscrits en 2023-2024. Ce chiffre représente une proportion importante de 25,84%. Les régions telles que Plateaux Est, Maritime et Kara enregistrent plus de cas que les autres. (Cf. graphique 22).

Graphique 22 : Proportion d'enfants sans acte de naissance au primaire par région



Ces proportions sont plus importantes au primaire avec 26,15% des garçons et 25,53% des filles n'ont pas d'acte de naissance (Graphique 23).

Graphique 23: Proportion d'enfants sans acte de naissance au primaire, par sexe en 2023-2024



1.2. Personnel enseignant

Il s'agit dans cette section, de porter l'attention sur l'ensemble des enseignants dispensant effectivement les cours dans les établissements scolaires. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le sous-secteur des enseignements primaire et secondaire compte, pour tous ordres d'enseignement, 70 017 enseignants pour 2 770 492 élèves inscrits, soit 2 695 enseignants en moins par rapport à l'effectif enregistré en 2022-2023. La réduction du nombre d'enseignants volontaires, les départs à la retraite et les décès pourraient expliquer cette situation. Le primaire occupe 52,54% des enseignants contre 27,28% pour le premier cycle du secondaire ; 10,96% pour le second cycle du secondaire et 9,21% pour le préscolaire.

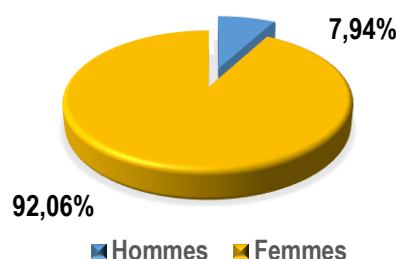
Par ailleurs, 55,66% des enseignants sont du public, 43,50% du privé et 0,84% du communautaire.

1.2.1. Effectif des enseignants

1.2.1.1. Au préscolaire

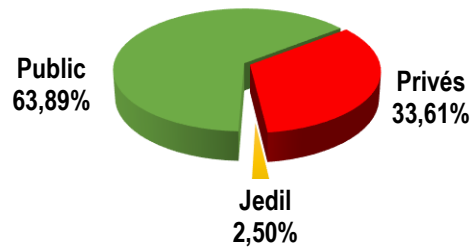
Au préscolaire, en 2023-2024, on dénombre seulement 512 éducateurs sur un effectif total de 6 450 enseignants, soit 7,94%.

Graphique 24: Répartition des enseignants du préscolaire, par sexe en 2023-2024



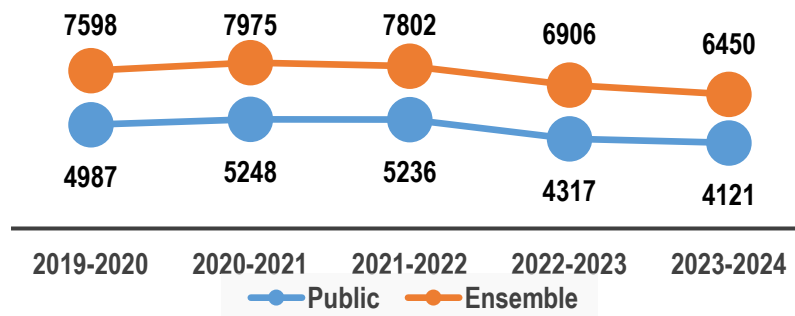
Au préscolaire, en 2023-2024, 63,89% des enseignants interviennent dans les jardins d'enfants publics, 33,61% dans les privés et 2,50% dans les communautaires (cf. graphique 25).

Graphique 25: Répartition des enseignants du jardin d'enfants, par ordre d'enseignement en 2023-2024



Entre 2019-2020 et 2020-2021, le nombre d'enseignants au préscolaire a connu une augmentation (7 598 à 7 975). Par contre, de 2020-2021 à 2023-2024, on constate une baisse de 7 975 à 6 450 dans l'ensemble, et le même constat est fait au niveau du public.

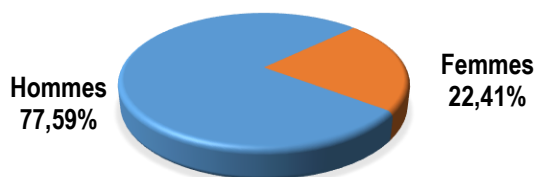
Graphique 26 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les jardins d'enfants publics et dans l'ensemble de 2019-2020 à 2023-2024



1.2.1.2. Au primaire

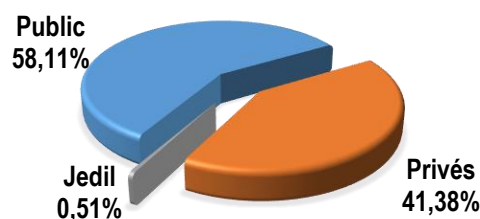
Au primaire, les enseignantes ne représentent que 22,41% de l'ensemble des enseignants.

Graphique 27: Répartition des enseignants du primaire selon le sexe en 2023-2024



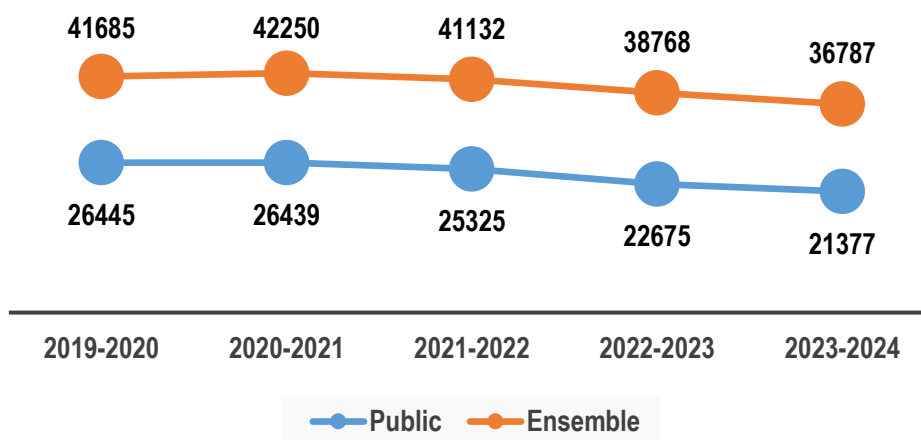
Comme indiqué sur le graphique 28 ci-après, en 2023-2024, au primaire, 58,11% des enseignants interviennent dans le public contre 41,38% dans les privés et 0,51% dans le communautaire.

Graphique 28: Répartition des enseignants du primaire selon l'ordre d'enseignement en 2023 - 2024



Le nombre d'enseignants au primaire a connu dans l'ensemble une augmentation entre 2019-2020 et 2020-2021, passant de 41 685 à 42 250, avant de descendre à 36 787 en 2023-2024. Dans le public, cet effectif a connu une tendance baissière en passant de 26 445 à 21 377 entre 2019-2020 et 2023-2024.

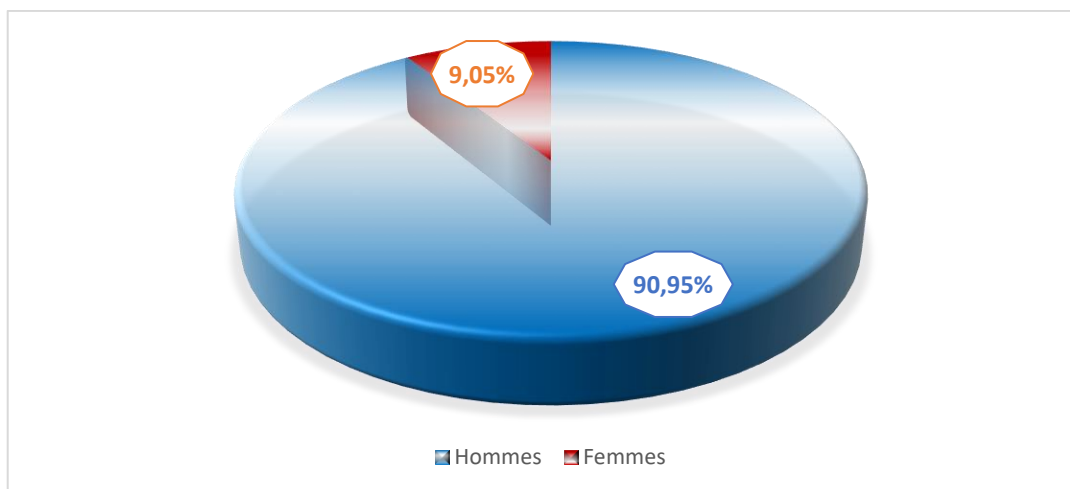
Graphique 29: Évolution de l'effectif des enseignants dans les écoles primaires publiques et dans l'ensemble de 2019-2020 à 2023-2024



1.2.1.3. Au premier cycle du secondaire

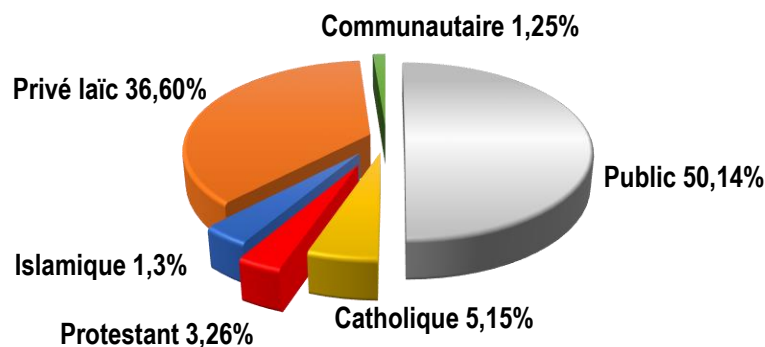
En 2023-2024, au premier cycle du secondaire, seulement 9,05% des enseignants sont des femmes.

Graphique 30: Répartition des enseignants au premier cycle du secondaire, par sexe



La répartition des enseignants du premier cycle du secondaire laisse apparaître qu'un enseignant sur deux est du public. Ils sont environ 37% dans le privé laïc, 5% dans le privé catholique, 3% dans le privé protestant, 1% dans le privé islamique et 1% dans le communautaire.

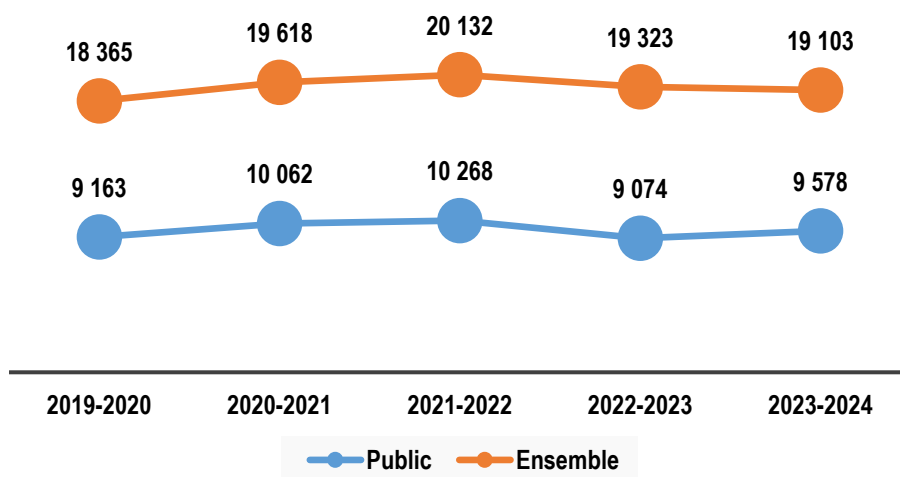
Graphique 31: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2023-2024



Dans l'ensemble, l'effectif des enseignants dans le premier cycle du secondaire a évolué de façon croissante entre 2019-2020 et 2021-2022, passant de 18 365 à 20 132. Toutefois, cette tendance s'est inversée avec une régression entamée dès 2021-2022 (20 132 à 19 103) suite entre autres, à la réduction de l'effectif des enseignants volontaires.

L'effectif des enseignants dans le premier cycle du secondaire public a connu une augmentation en 2023-2024, 9 578 contre 9 074 en 2022-2023.

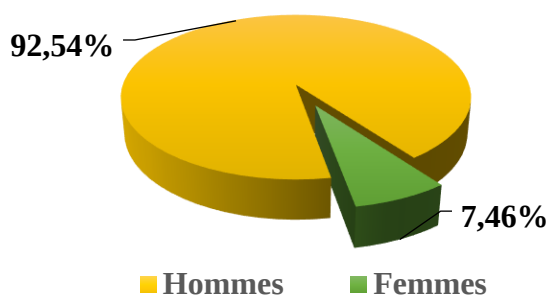
Graphique 32: Evolution de l'effectif des enseignants du public et de l'ensemble au premier cycle du secondaire de 2019-2020 à 2023-2024



1.2.1.4. Au second cycle du secondaire

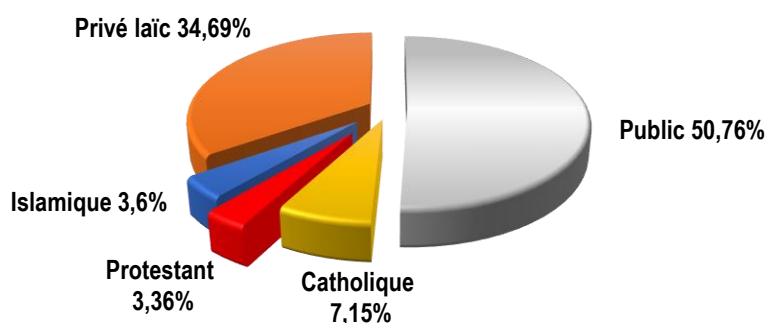
Au niveau du second cycle du secondaire en 2023-2024, la proportion des enseignantes est nettement inférieure à celle des enseignants, s'établissant seulement à 7,46%.

Graphique 33: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par sexe en 2023-2024



En 2023-2024, plus de la moitié (50,76%) des enseignants sont dans le public. Ils sont suivis dans l'ordre par ceux du privé laïc (34,69%), du privé catholique (7,15%), du privé islamique (3,6%) et du privé protestant (3,36%).

Graphique 34: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2023-2024

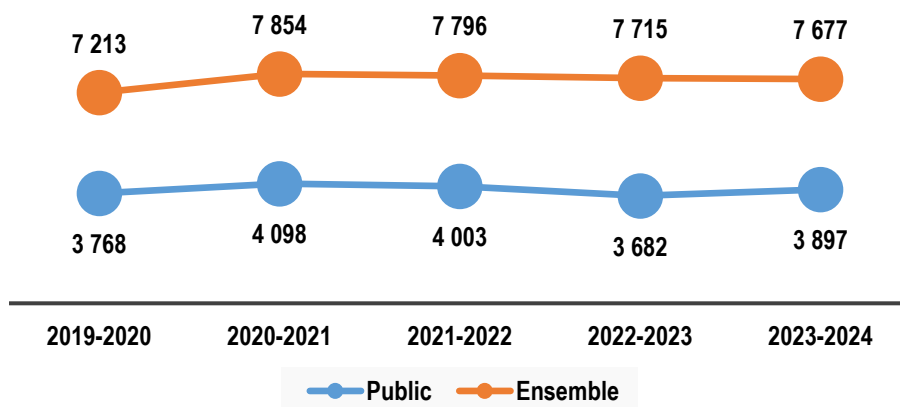


L'effectif des enseignants du second cycle du secondaire a connu une légère diminution entre 2020-2021 et 2023-2024. En effet sur cette période, cet effectif est passé de 7 854 à 7 677.

Dans le public, l'effectif des enseignants a enregistré une baisse régulière entre 2020-2021 et 2022-2023 passant de 4 098 à 3 682. Cependant, en 2023-2024, on note une augmentation de cet effectif qui est passé de 3 682 à 3 897.

D'une manière générale, la hausse constatée au niveau de l'effectif des enseignants est le fruit de la politique gouvernementale d'amélioration de la qualité de l'enseignement à travers, notamment le recrutement d'enseignants fonctionnaires.

Graphique 35 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les lycées publics et dans l'ensemble de 2019-2020 à 2023-2024



1.2.2. Répartition des enseignants selon leur statut

Au Togo, on distingue principalement quatre (4) types d'enseignants selon le statut : les enseignants de l'État (fonctionnaires), les enseignants volontaires nationaux de l'Éducation (VNE), les volontaires pris en charge par les parents (Volontaires APE) et les enseignants du privé.

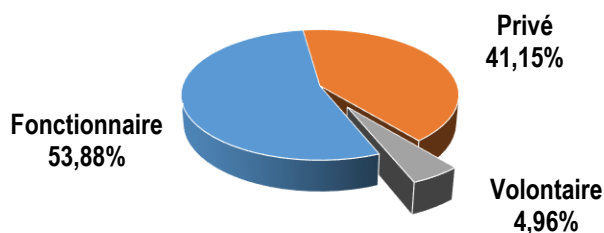
1.2.2.1. Au préscolaire

Sur 6 450 enseignants recensés en 2023-2024 au préscolaire, 3 106 sont des fonctionnaires et représentent 48,16%, 2 153 du privé (33,38%) et 1 191 enseignants volontaires à la charge des parents (18,46%).

1.2.2.2. Au primaire

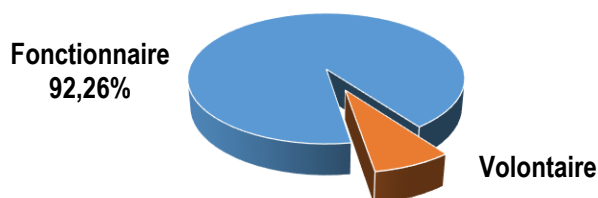
Dans l'enseignement primaire, 53,88% des enseignants sont des fonctionnaires, 41,15% sont du privé et 4,96% sont des enseignants volontaires.

Graphique 36 : Répartition des enseignants du primaire selon leur statut en 2023-2024



Dans l'enseignement primaire public, en 2023-2024, on dénombre 92,26% d'enseignants fonctionnaires contre 7,74% de volontaires pris en charge par les parents d'élèves.

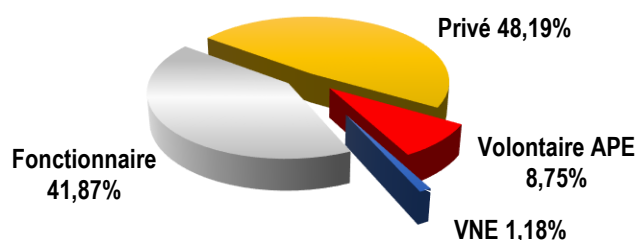
Graphique 37 : Répartition des enseignants du primaire public selon leur statut en 2023-2024



1.2.2.3. Au premier cycle du secondaire

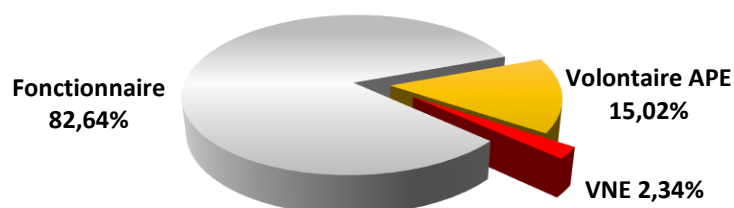
Le graphique ci-dessous, montre que les enseignants fonctionnaires du premier cycle du secondaire représentent 41,87% de l'ensemble des enseignants contre 39% l'année dernière. Ceux du Privé représentent 48,19%, les volontaires APE 8,75% et les VNE 1,18%.

Graphique 38: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon leur statut en 2023-2024



En 2023-2024, dans le public, 82,24% des enseignants sont des fonctionnaires, 15,02% sont des volontaires APE et 2,34% sont des VNE.

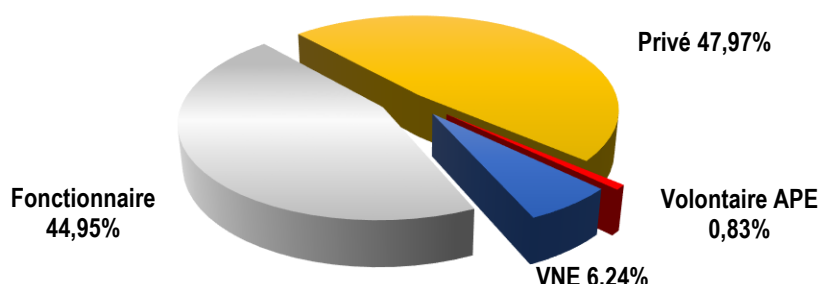
Graphique 39: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut en 2023-2024



1.2.2.4. Au second cycle du secondaire

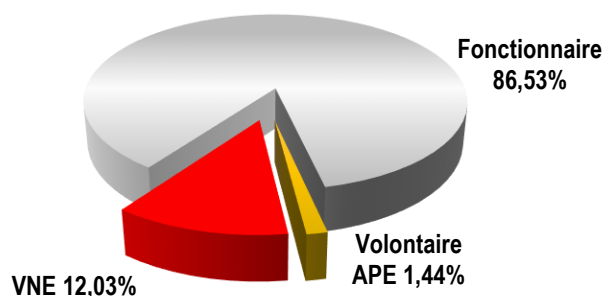
Du graphique ci-dessous, il ressort que 44,95% des enseignants du second cycle du secondaire sont des fonctionnaires, 47,97% du privé et 7,07% des volontaires.

Graphique 40: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon leur statut en 2023-2024



Au second cycle du secondaire public, le personnel enseignant est composé de 86,53% de fonctionnaires et de 13,47% de volontaires.

Graphique 41: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire du public selon leur statut en 2023-2024



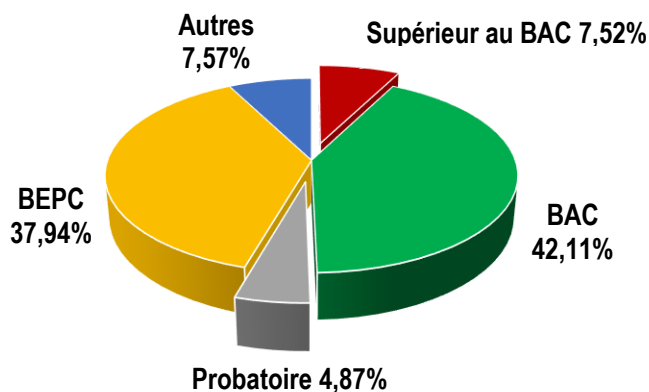
1.2.3. Qualification académique et professionnelle des enseignants

1.2.3.1. Au préscolaire

En référence au graphique 42 ci-dessous, 42,11% des enseignants ont le BAC comme diplôme académique au préscolaire. Certains enseignants sont titulaires du BEPC (37,94%), d'un diplôme supérieur au BAC (7,52%) et du probatoire (4,87%).

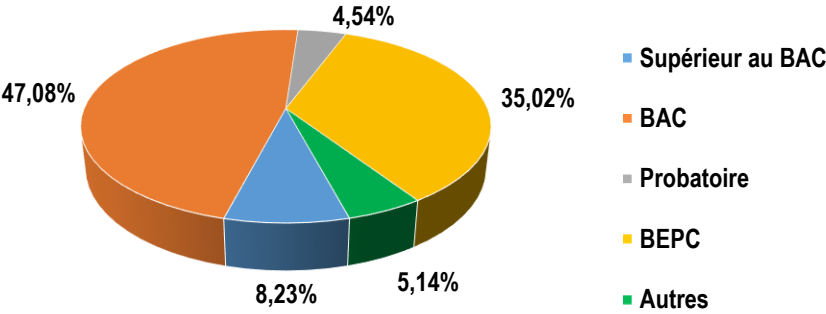
Le reste des enseignants disposent d'autres types de diplômes académiques (7,57%).

Graphique 42: Répartition des enseignants du préscolaire selon le diplôme académique en 2023-2024



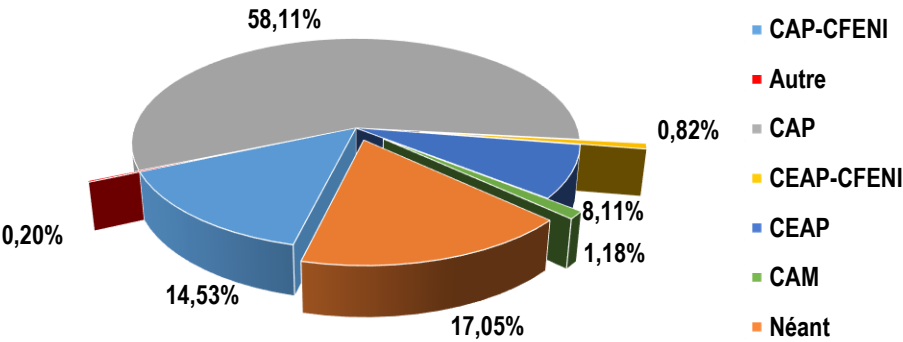
En 2023-2024, 55,31% des enseignants exerçant au préscolaire ont au moins le BAC, 35,02% ont le BEPC, 4,54% le probatoire et 5,14% ont autres diplômes dans le public.

Graphique 43 : Répartition des enseignants du préscolaire Public selon le diplôme académique en 2023-2024



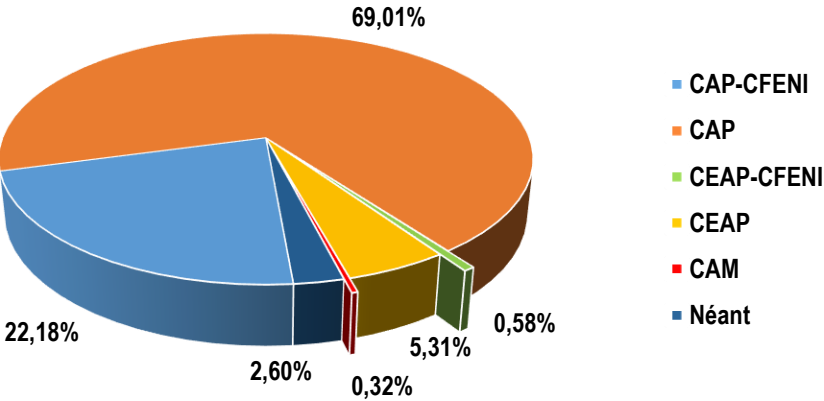
Par diplômes professionnels, 58,11% des enseignants ont le CAP, 14,53% ont le CAP-CFENI, 8,11% ont le CEAP, 1,18% ont le CAM, 0,82% ont le CEAP-CFENI, 17,05% n’ont pas de diplômes professionnels et 0,20% des enseignants du préscolaires ont autres diplômes professionnels.

Graphique 44 : Répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon le diplôme professionnel en 2023-2024



En ce qui concerne les Jardins d’enfants publics, 69,01% des enseignants ont le CAP, 22,18% ont le CAP-CFENI, 5,31% ont le CEAP, 0,58% le CEAP-CFENI, 0,32% le CAM et 2,60% n’ont pas de diplômes professionnels.

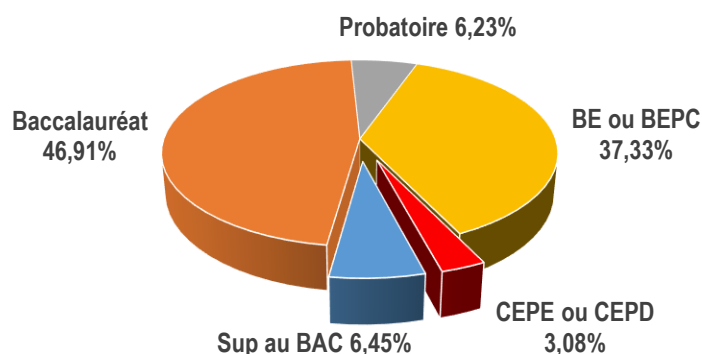
Graphique 45 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon le diplôme professionnel en 2023-2024



1.2.3.2. Au primaire

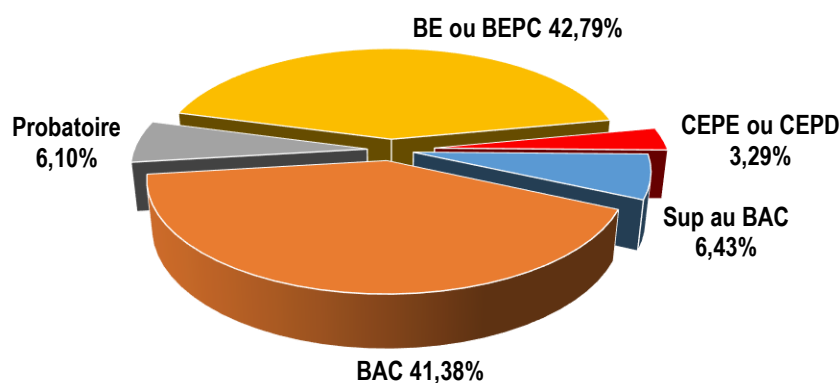
En 2023-2024 au primaire, 53,36% des enseignants ont au moins le BAC, 37,33% ont le BEPC et 6,23% ont le probatoire.

Graphique 46 : Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme académique en 2023-2024



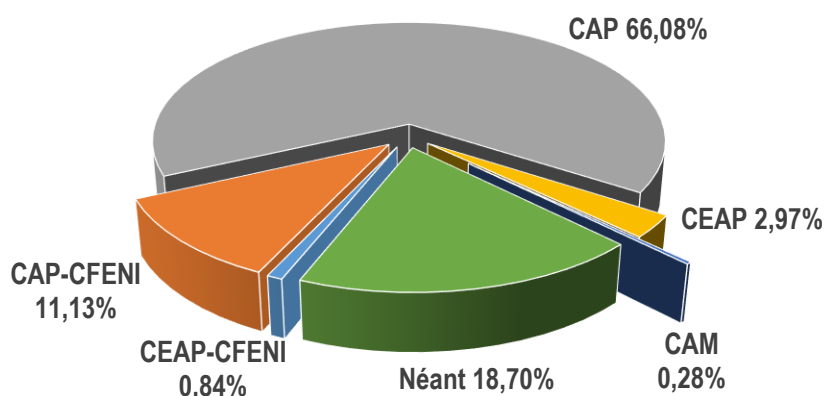
Dans le primaire Public, 47,81% des enseignants ont au moins le BAC. Ils sont suivis de ceux ayant le BEPC (42,79%), le probatoire (6,10%) et le CEPD (3,29%).

Graphique 47: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme académique en 2023-2024



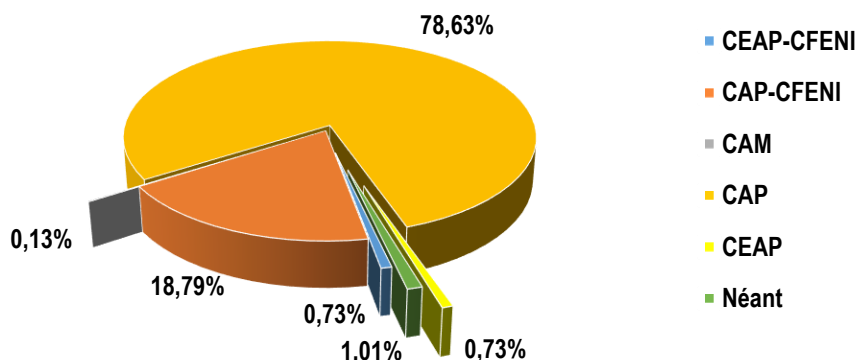
En 2023-2024, 66,08% des enseignants du primaire ont le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Cependant, il est à signaler qu'une bonne frange d'enseignants (18,70%) ne dispose d'aucune qualification professionnelle. Pour la qualité de l'enseignement, il importe d'organiser des formations continues à l'intention de cette catégorie d'enseignants.

Graphique 48: Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme professionnel en 2023-2024



Dans le public, les enseignants du primaire ont majoritairement le CAP (78,63%). Par contre, 1,01% des enseignants n'ont aucune qualification professionnelle.

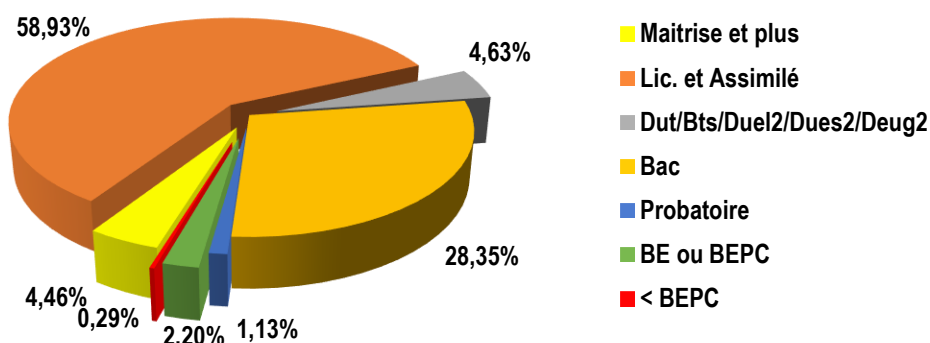
Graphique 49: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme professionnel en 2023-2024



1.2.3.3. Au premier cycle du secondaire

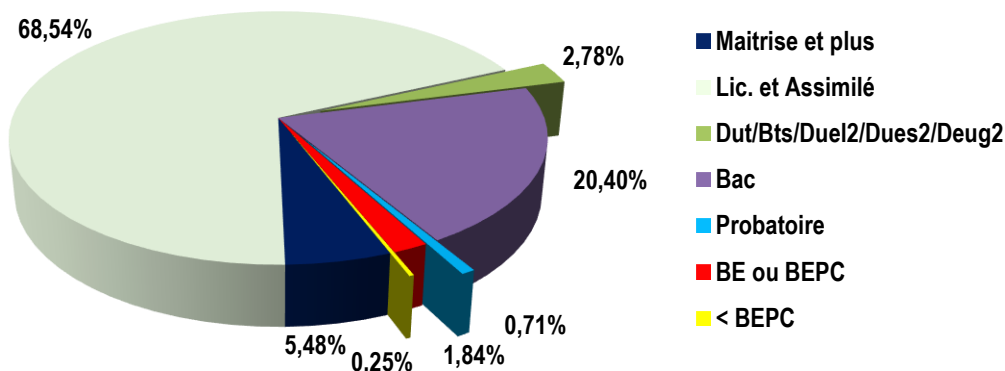
En 2023-2024, au premier cycle du secondaire, 4,46% des enseignants ont un diplôme supérieur ou égal à la maîtrise, 58,93% ont la licence et tous les autres enseignants ont un diplôme inférieur à la licence (36,60%).

Graphique 50: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2023-2024



Dans le premier cycle du secondaire public, en 2023-2024, 5,48% des enseignants ont au moins la maîtrise, 68,54% ont la licence et 25,98% ont un diplôme inférieur à la licence.

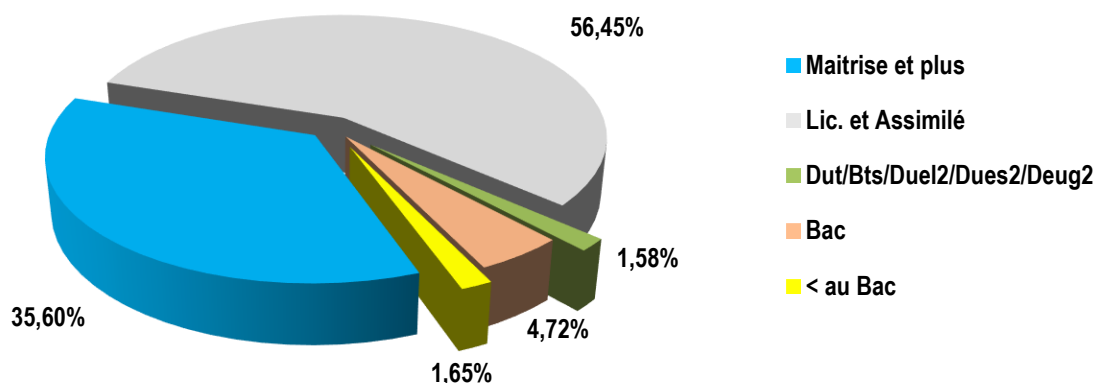
Graphique 51: Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon le diplôme académique en 2023-2024



1.2.3.4. Au second cycle du secondaire

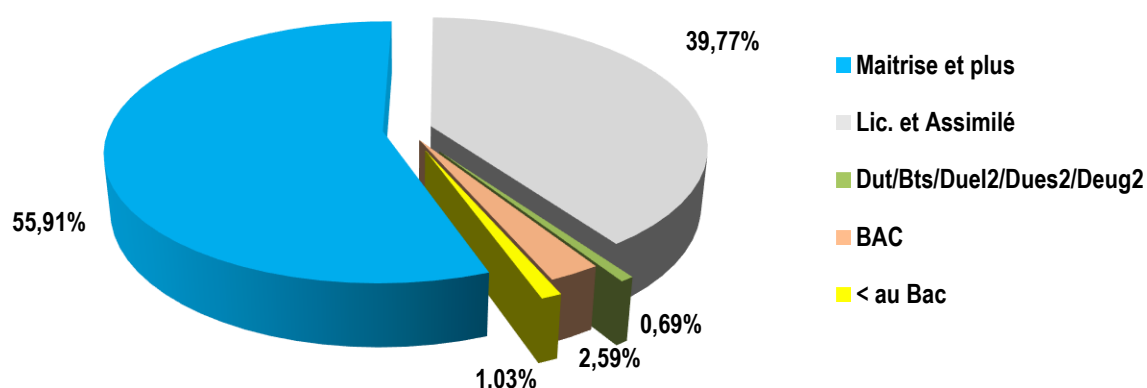
En 2023-2024, au second cycle du secondaire, 35,60% des enseignants ont un diplôme supérieur ou égal à la maîtrise, 56,45% ont la licence et 7,95% des enseignants ont un diplôme inférieur à la licence.

Graphique 52: Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2023-2024



Dans le second cycle du secondaire public, en 2023-2024, 55,91% des enseignants ont au moins la maîtrise, 39,77% ont la licence et 4,31% ont un diplôme inférieur à la licence.

Graphique 53 : Répartition des enseignants du secondaire 2 public selon le diplôme académique en 2023-2024



1.3. Infrastructures scolaires et connexes

1.3.1. Infrastructures scolaires

1.3.1.1. Disponibilité

Au Togo, en 2023-2024, le nombre d'établissements recensés est de 15 216 contre 15 420 l'an passé. De l'analyse du tableau ci-après, il ressort que 61,24% de ces établissements scolaires sont du public, 36,94% relèvent du privé et 1,82% sont des établissements communautaires.

La diminution du nombre d'établissements scolaires (1,34%) pourrait s'expliquer par la fermeture des établissements privés non agréés, la fusion de certains établissements publics et l'interdiction de création des établissements communautaires.

Tableau 16: Répartition des établissements scolaires par ordre d'enseignement en 2023-2024

Cycle	Public	Catholique	Protestant	Islamique	Privé Laïc	Communaire	Total
Préscolaire	2 617	239	187	33	902	149	4 127
Primaire	5 318	546	330	159	1 664	78	8 095
Secondaire 1	1023	93	88	84	942	50	2 280
Secondaire 2	360	41	21	30	262		714
Ensemble	9 318	919	626	306	3 770	277	15 216

Sur 60 767 salles de classe recensées en 2023-2024, dans l'enseignement général, 50 526 sont en dur, soit 83,15% de l'ensemble. Le public occupe une proportion de 52,80% de salles de classe en dur par rapport à l'ensemble.

Au préscolaire, 36,26% de salles de classe sont en matériaux précaires en 2023-2024. Cette proportion est de 16,48% au primaire, 12,18% au premier cycle du secondaire, et 6,96% au second cycle du secondaire.

Tableau 17: Répartition des salles de classe utilisées selon le matériau de construction en 2023-2024

Cycle	Public			Privé			Communautaire			Ensemble		
	Dur	Autre	Total	Dur	Autre	Total	Dur	Autre	Total	Dur	Autre	Total
Préscolaire	1 955	2 049	4 004	1 935	88	2 023	56	108	164	3 946	2 245	6 191
Primaire	16 604	5 165	21 769	14 448	802	15 250	41	166	207	31 093	6 133	37 226
Secondaire 1	5 684	1 079	6 763	5 278	321	5 599	71	130	201	11 033	1 530	12 563
Secondaire 2	2 435	303	2 738	2 019	30	2 049	0	0	0	4 454	333	4 787
Ensemble	26 678	8 596	35 274	23 680	1 241	24 921	168	404	572	50 526	10 241	60 767

1.3.1.2. Evolution

Sur les trois dernières années (2021-2022 à 2023-2024), le nombre de Jardins d'enfants est passé de 4 083 à 4 127 dans l'ensemble. Au niveau du public, il a également connu une augmentation, passant de 2 529 à 2 617.

Les autres niveaux d'enseignement (le primaire, le premier cycle du secondaire et le second cycle du secondaire) ont aussi enregistré une augmentation du nombre d'établissements, tant dans l'ensemble que dans le public.

Tableau 18: Evolution du nombre d'établissements scolaires de 2021-2022 à 2023-2024

Cycle	2021-2022				2022-2023				2023-2024			
	Public	Privé	Com ¹	Total	Public	Privé	Com	Total	Public	Privé	Com	Total
Préscolaire	2 529	1 326	228	4 083	2 576	1 421	182	4 179	2 617	1 361	149	4 127
Primaire	5 415	2 674	107	8 196	5 353	2 746	118	8 217	5 318	2 699	78	8 095
Secondaire 1	987	1 184	79	2 250	985	1 261	79	2 325	1 023	1 207	50	2 280
Secondaire 2	321	337	7	665	328	369	2	699	360	354	0	714
Ensemble	9 252	5 521	421	15 194	9 242	5 797	381	15 420	9 318	5 621	277	15 216

¹ Communautaire

Le nombre de salles de classe en dur utilisées au préscolaire a diminué de 173, passant de 4 096 en 2021-2022 à 3 923 en 2022-2023. Cependant, on dénombre 3 946 salles de classe en dur, soit une légère augmentation de 23 salles de classes en 2023-2024. Cette augmentation s'explique par la construction de nouvelles salles de classes.

En 2023-2024, les salles de classe en matériaux précaires sont au nombre de 2 245 (36,26% du global), dont 2 049 dans le public, 88 dans le privé et 108 dans le communautaire.

Dans l'enseignement public, pour un total de 4 004 salles de classes, 48,83% sont en dur au préscolaire. Sur un total de 2 617 jardins d'enfants publics, 1 352 ne disposent pas de salles de classes en dur, soit 51,66%.

Tableau 19: Evolution du nombre de salles de classe utilisées au préscolaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024

Nature du mur	2021-2022				2022-2023				2023-2024			
	Public	Privé	JEDIL	Total	Public	Privé	JEDIL	Total	Public	Privé	JEDIL	Total
Dur	2 117	1 877	102	4 096	1 848	2 006	69	3 923	1 955	1 935	56	3 946
Banco	441	27	30	498	422	27	31	480	310	12	26	348
Autre	2 100	78	136	2 344	1 773	83	98	1 954	1 739	76	82	1 897
Total	4 658	1 982	268	6 908	4 043	2 116	198	6 357	4 004	2 023	164	6 191

Au primaire, le nombre de salles de classe en dur utilisée a connu une diminution durant ces trois dernières années. Il est passé de 41 394 en 2021-2022 à 37 226 en 2023-2024 en passant par 38 773 en 2022-2023.

Dans le public, on dénombre 16 604 (76,27%) salles de classe en dur sur un total de 21 769 en 2023-2024 contre 16 334 (71,49%) salles de classe en dur en 2022-2023 pour un total de 22 846. On note une augmentation de 270 salles de classes utilisées.

Cette augmentation peut s'expliquer par l'effort du gouvernement et de ses partenaires en matière de construction de nouvelles salles.

Tableau 20: Evolution du nombre de salles de classe au primaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024

Nature du mur	2021-2022				2022-2023				2023-2024			
	Public	Privé	EDIL	Total	Public	Privé	EDIL	Total	Public	Privé	EDIL	Total
Dur	16 818	13 953	37	30 808	16 334	14 641	51	31 026	16 604	14 448	41	31 093
Banco	1 842	314	22	2 178	1 428	226	30	1 634	1 073	155	26	1 254
Autre	7 138	1 008	262	8 408	5 084	778	251	6 113	4 092	647	140	4 879
Total	25 798	15 275	321	41 394	22 846	15 645	332	38 773	21 769	15 250	207	37 226

Tableau 21 : Evolution du nombre de salles de classe utilisées au premier cycle du secondaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024

Nature du mur	2021-2022				2022-2023				2023-2024			
	Public	Privé	CEGIL	Total	Public	Privé	CEGIL	Total	Public	Privé	CEGIL	Total
Dur	5 398	5 041	64	10 503	5 366	5 402	84	10 852	5 684	5 278	71	11 033
Banco	339	78	59	476	282	71	74	427	189	63	23	275
Autre	1 013	351	176	1 540	970	318	143	1 431	890	258	107	1 255
Total	6 750	5 470	299	12 519	6 618	5 791	301	12 710	6 763	599	201	12 563

Au second cycle du secondaire, le nombre de salles de classe en dur est passé de 4 144 à 4 454 entre 2021 et 2024. Dans le public, il est passé de 2 235 à 2 435. Néanmoins on observe également dans ce cycle, des salles de classe en matériau provisoire (333).

Il est à souligner que l'augmentation du nombre de salles de classe en dur au secondaire est le résultat des efforts consentis ces dernières années pour le renforcement des capacités d'accueil scolaire.

Tableau 22: Evolution du nombre de salles de classe utilisées au second cycle du secondaire selon le matériau de construction de 2021-2022 à 2023-2024

Nature du mur	2021-2022				2022-2023				2023-2024			
	Public	Privé	Lycil	Total	Public	Privé	Lycil	Total	Public	Privé	Lycil	Total
Dur	2 235	1 897	12	4 144	2 326	2 101	0	4 427	2 435	2 019	0	4 454
Banco	73	10	12	95	56	13	9	78	59	8	0	67
Autre	225	33	11	269	282	30	0	312	244	22	0	266
Total	2 533	1 940	35	4 508	2 664	2 144	9	4 817	2 494	2 027	0	4 521

1.3.2. Infrastructures connexes

L'un des facteurs importants pouvant influencer à la fois la santé de l'enfant et sa réussite scolaire est la qualité des services sociaux de base mis en place dans les écoles. L'inexistence de latrines peut, par exemple, agir négativement sur la scolarité des enfants en particulier les filles. En 2023-2024, nombreux sont les établissements scolaires qui ont peu ou pas d'accès aux services de base tels que l'eau potable, les latrines ou l'électricité. En tenant compte du milieu, le tableau 23 indique la répartition des services sociaux de base dans les établissements scolaires selon le milieu.

Tableau 23: Equipements tous degrés selon le milieu

Cycle	Existence de Latrines				Existence de point d'eau				Existence de l'électricité			
	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Ensemble
Préscolaire	62,13%	42,16%	18,85%	36,59%	87,40%	78,92%	54,70%	68,69%	67,56%	42,43%	13,25%	35,50%
Primaire	84,75%	77,63%	63,14%	71,75%	88,26%	79,06%	53,50%	67,56%	74,94%	48,37%	15,07%	38,27%
Secondaire 1	91,62%	88,30%	62,28%	77,02%	92,75%	88,30%	63,17%	77,98%	91,62%	84,04%	42,79%	67,24%
Secondaire 2	90,77%	78,13%	68,84%	81,23%	96,92%	87,50%	82,19%	90,48%	96,67%	75,00%	76,71%	87,54%
Ensemble	80,49%	68,06%	51,13%	63,45%	89,47%	79,92%	56,15%	70,50%	77,62%	49,96%	20,50%	44,17%

Latrines

L'absence de toilettes propres, et de préférence séparées pour les garçons et les filles, peut décourager les enfants, notamment les filles, à aller régulièrement à l'école.

Dans l'enseignement général, du préscolaire au second cycle du secondaire en passant par le primaire et le premier cycle du secondaire, 63,45% des établissements scolaires disposent de latrines en 2023-2024. En milieu rural, cette proportion est de 51,13% contre 68,06 % en milieu semi-urbain et 80,49% pour le milieu urbain.

Au préscolaire, 36,59% des jardins d'enfants disposent de latrines contre 71,75% pour le primaire, 77,02% pour le premier cycle du secondaire et 81,23% pour le second cycle du secondaire.

Points d'eau

En 2023-2024, 70,50% des établissements scolaires de l'enseignement général disposent d'un point d'eau. Selon les milieux, 89,47% des établissements urbains disposent d'un point d'eau ; 79,92% pour les établissements semi-urbain et 56,15% pour les établissements ruraux.

Par rapport au cycle d'enseignements, 68,69% des jardins d'enfants disposent d'un point d'eau ; 67,56% pour le primaire, 77,98% et 90,48% respectivement pour le premier et le second cycle du secondaire.

Electricité

Pour ce qui est de l'électricité, 44,17% des établissements sont électrifiés. Par milieu, on a 77,62% d'établissements urbains électrifiés, 49,96% en milieu semi-urbain et 20,50% en milieu rural.

Le préscolaire (35,50%) et le primaire (38,27%) sont moins électrifiés que les secondaire 1 (67,24%) et secondaire 2 (87,54%).

2. QUALITE

2.1. Environnement pédagogique

2.1.1. Encadrement des élèves

La taille des classes et les compétences d'enseignement revêtent une grande importance dans le système éducatif. Elles ont une influence significative sur la planification des infrastructures scolaires, le recrutement des enseignants et impactent significativement le budget alloué à l'éducation.

2.1.2. La taille des classes

Au cours de ces trois dernières années, le nombre moyen d'élèves par classe a évolué en dents de scie dans tous les cycles sauf au primaire et au second cycle du secondaire.

Il a évolué de 33 élèves par classe en 2021-2022 à 38 en 2022-2023 au préscolaire. Mais il a chuté entre 2022-2023 et 2023-2024 allant de 38 à 37. Ce ratio est de 40 en 2021-2022 et 45 en 2023-2024 au primaire.

Au premier cycle du secondaire, ce ratio a évolué de 51 en 2021-2022 à 68 en 2022-2023 avant de régresser à 53 en 2023-2024. Ce nombre moyen a évolué de 42 en 2021-2022 à 45 en 2023-2024 au second cycle du secondaire.

Tableau 24: Evolution de la taille des classes tous degrés de 2021-2022 à 2023-2024

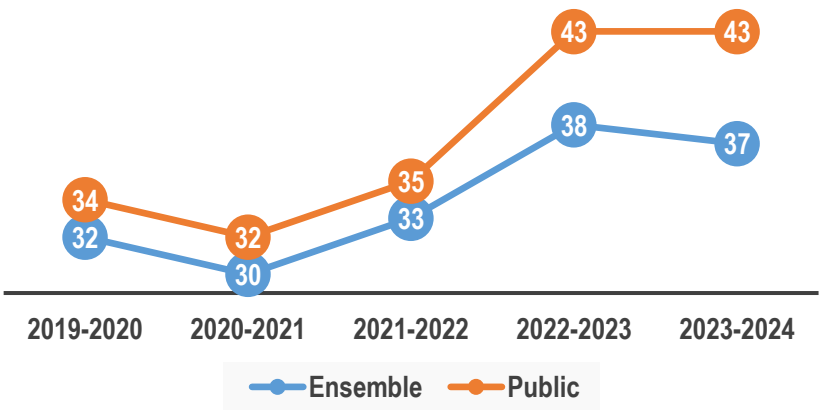
Cycle	2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	Public	Ensemble	Public	Ensemble	Public	Ensemble
Préscolaire	35	33	43	38	43	37
Primaire	43	40	48	43	51	45
1 ^{er} cycle du secondaire	67	51	50	68	72	53
2 ^e cycle du secondaire	55	42	58	44	65	45

Au préscolaire, le ratio élèves/classe dans l'ensemble a diminué entre 2019-2020 et 2020-2021 passant de 32 à 30.

Ce ratio a augmenté entre 2020-2021 et 2022-2023 allant de 30 à 38. Par contre, il a chuté entre 2022-2023 et 2023-2024 avec respectivement 38 et 37.

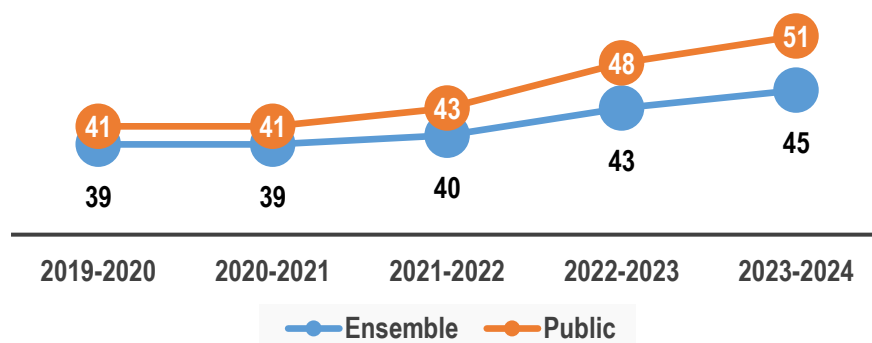
Dans le public, ce ratio a une même évolution que celui de l'ensemble, sauf les deux dernières années où il est constant.

Graphique 54 : Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire de 2019-2020 à 2023-2024



Au primaire, le ratio élèves/salle de classe dans l'ensemble est passé de 39 à 45 de 2019-2020 à 2023-2024. On assiste à une augmentation de ce ratio sur la période d'étude. Dans le public, on observe la même évolution. De 41 élèves par salle en 2019-2020, on enregistre 51 élèves par salle en 2023-2024.

Graphique 55: Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire de 2019-2020 à 2023-2024



Le ratio élèves/salle de classe varie de 38 (Grand Lomé) à 57 (Savanes) pour tous les ordres d'enseignement au primaire en 2023-2024. Ce ratio varie de 42 (Plateaux Ouest) à 61 (Grand Lomé) dans l'enseignement public.

Les régions Grand Lomé et Savanes sont au-delà des effectifs maxima prévus par les normes et standards de la carte scolaire au Togo.

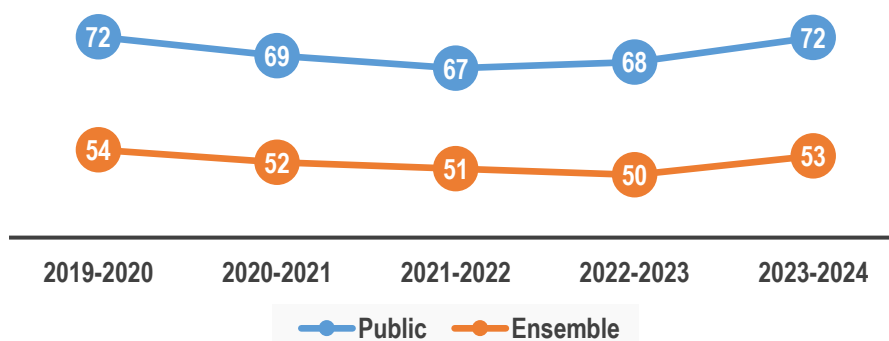
Graphique 56: Ratio élèves/salle de classe au primaire par région en 2023-2024



Au premier cycle du secondaire, le ratio élèves/salle de classe est passé de 54 à 50 de 2019-2020 à 2022-2023. Par contre, de 2022-2023 à 2023-2024, il passe de 50 à 53. Ces ratios sont légèrement au-dessus de la norme.

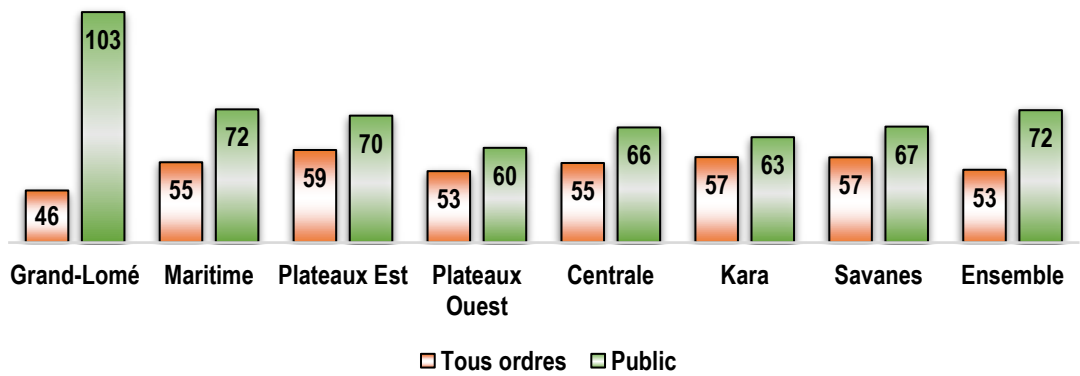
Dans le public, les ratios élèves/salle de classe sont supérieurs à la norme qui est de 50 élèves par salle de classe.

Graphique 57: Evolution du ratio élèves/salle au premier cycle du secondaire de 2019-2020 à 2023-2024



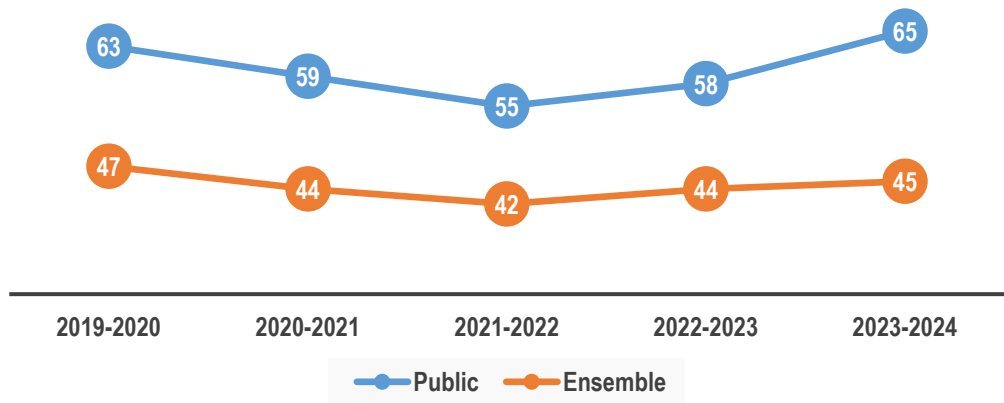
Comme dans l'ensemble, les ratios élèves/salle de classe dans le public sont élevés quelle que soit la région éducative. Il est à signaler que la région Grand-Lomé enregistre le ratio le plus élevé (103).

Graphique 58: Ratio élèves/salle au premier cycle du secondaire par région en 2023-2024



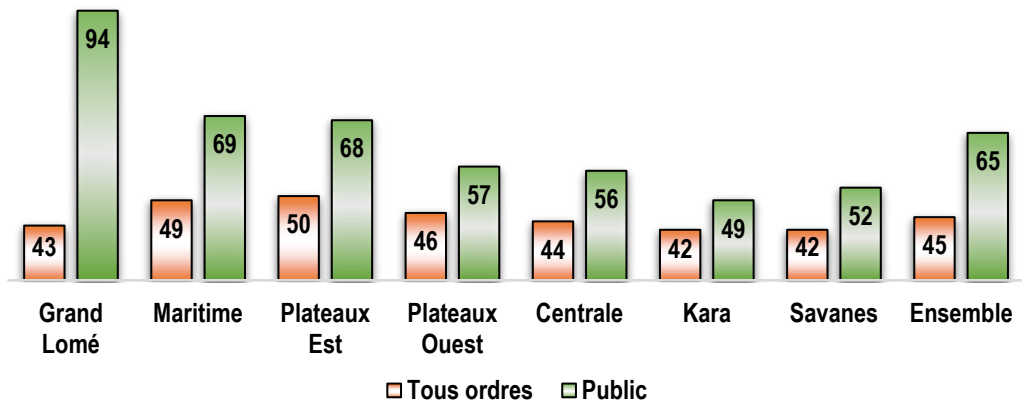
Au second cycle du secondaire public, entre 2019-2020 et 2023-2024, les ratios élèves/salles de classe sont supérieurs à la norme (40). Après une baisse entre 2019-2020 et 2021-2022 (63 à 55), le ratio a connu une augmentation sensible entre 2021-2022 et 2023-2024 avec des valeurs allant de 55 à 65.

Graphique 59: Evolution du ratio élèves/salle au second cycle du secondaire de 2019-2020 à 2023-2024



On observe des ratios élèves/salle de classe supérieurs à la norme pour tous les ordres d'enseignement. Dans le public, quelle que soit la région éducative, le ratio élèves/salle de classe est aussi élevé avec le plus fort taux enregistré dans la région Grand Lomé (94).

Graphique 60: Ratio élèves/salle au second cycle du secondaire, par région en 2023-2024



2.1.3. Disponibilité des manuels scolaires et guides pédagogiques

Le matériel pédagogique est un outil indispensable à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Il assure quatre rôles dans le processus d'enseignement/apprentissage :

- fournir une information pertinente sur la notion enseignée ;
- organiser sa présentation ;
- donner aux apprenants l'occasion d'exploiter ce qu'ils ont appris concernant une notion dans le cas des évaluations ;
- permettre aux enseignants de vérifier les connaissances des élèves.

D'une manière générale, les matériels pédagogiques qui contribuent au développement des capacités d'apprentissage des élèves et qui favorisent aussi la réussite scolaire sont les manuels scolaires et les guides pédagogiques.

2.1.3.1. Disponibilité de manuels scolaires

Pour l'année scolaire 2023-2024, du CP1 au CE2, chaque élève dispose d'un manuel de français alors que dans les CM on dénombre trois (3) élèves par un manuel pour tous ordres d'enseignements. Dans le public, il est de 1 pour les CP et CE, mais au CM, on relève 5 élèves par manuel.

Tableau 25: Nombre moyen d'élèves pour un manuel de français au primaire en 2023-2024

Ordre	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Public	1	1	1	1	5	5	1
Privé	1	1	1	1	2	2	1
Communautaire	4	2	2	2	24	17	3
Ensemble	1	1	1	1	3	3	1

En mathématiques, on a un manuel pour 2 élèves dans les classes de CP. Au CE, chaque élève dispose d'un manuel. Par contre, dans les CM, un manuel est utilisé par 3 élèves.

Dans l'enseignement public, au niveau des CP, on a 2 élèves par manuels de mathématiques, 1 élève par manuel au CE et 5 élèves pour un manuel au CM.

Tableau 26: Nombre moyen d'élèves pour un manuel de mathématiques au primaire

Ordre	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Public	2	2	1	1	5	5	2
Privé	1	1	1	1	2	2	1
Communautaire	3	3	2	2	35	19	3
Ensemble	2	2	1	1	3	3	1

2.2. Efficacité interne

L'analyse du système éducatif passe par celle de son efficacité interne. Cette dernière permet d'apprécier les premiers résultats en rapport avec des ressources mises en œuvre (intrants) pour offrir une scolarisation de qualité. Même si les différents cycles d'enseignements semblent être concernés, le primaire revêt dans le système éducatif une importance particulière étant donné qu'il est la première étape de l'éducation de base.

Ainsi, cette analyse porte sur l'appréciation de la rétention dans le système, de l'achèvement, de la promotion d'un niveau à l'autre, de la transition entre les cycles et de la question du redoublement.

2.2.1. Achèvement et rétention

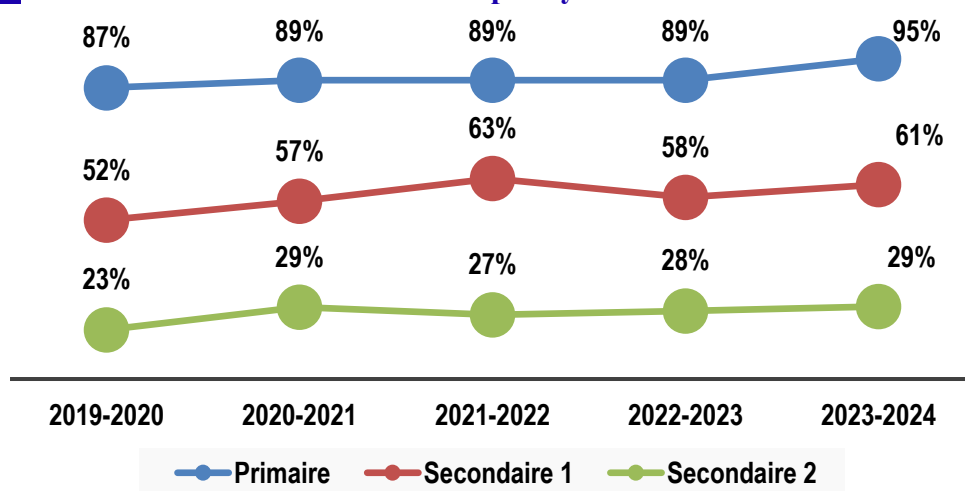
2.2.1.1. L'achèvement des cycles

Le taux d'achèvement est l'indicateur qui mesure l'achèvement d'un cycle. Il permet d'indiquer combien d'enfants d'un groupe d'âge donné ont achevé un cycle d'enseignement. Il correspond au nombre total des nouveaux élèves entrant en dernière année d'un cycle, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale de l'âge théorique d'entrée au niveau concerné. Il est aussi connu en tant que taux brut d'accès en dernière année d'un cycle. Si des progrès importants ont été réalisés en termes d'accès, des efforts restent encore à faire en termes d'achèvement.

Dans le secteur primaire, le taux d'achèvement est passé de 87,00% en 2019-2020 à 94,66% en 2023-2024, soit une augmentation d'environ 7 points de concentration sur cette période. Ces chiffres soulignent que le Togo avance à grands pas pour atteindre la cible 1 de l'ODD 4. Néanmoins, ce taux reste un défi à relever pour atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle.

Au premier cycle du secondaire, ce taux varie entre 52% et 61% de 2019-2020 à 2023-2024. Au second cycle du secondaire, on enregistre un taux allant de 23% à 29% sur la même période considérée.

Graphique 61: Evolution du taux d'achèvement par cycle de 2019-2020 à 2023-2024



Le taux d'achèvement au primaire par région et par sexe pour l'année 2023-2024 révèle des disparités. La région des Plateaux Ouest affiche le taux d'achèvement le plus élevé (114,49%), tandis que la région des Savanes enregistre le plus bas taux (70,66%).

De manière générale, le taux d’achèvement des garçons (93,39%) est inférieur à celui des filles (95,97%) pour 2023-2024, ce qui donne un indice de parité de 1,03. Cette tendance se retrouve dans toutes les régions, à l'exception de la région des Savanes.

Tableau 27: Taux d’achèvement du primaire par sexe et par région en 2023-2024

Région	Taux d’achèvement			IPS du TAP
	M	F	T	
Grand Lomé	99,55%	100,28%	99,93%	1,01
Maritime	111,51%	115,62%	113,49%	1,04
Plateaux Est	88,40%	91,83%	90,04%	1,04
Plateaux Ouest	113,09%	116,03%	114,49%	1,03
Centrale	90,03%	97,06%	93,33%	1,08
Kara	82,95%	86,75%	84,73%	1,05
Savanes	71,84%	69,39%	70,66%	0,97
Ensemble	93,39%	95,97%	94,64%	1,03

2.2.1.2. La rétention dans le système

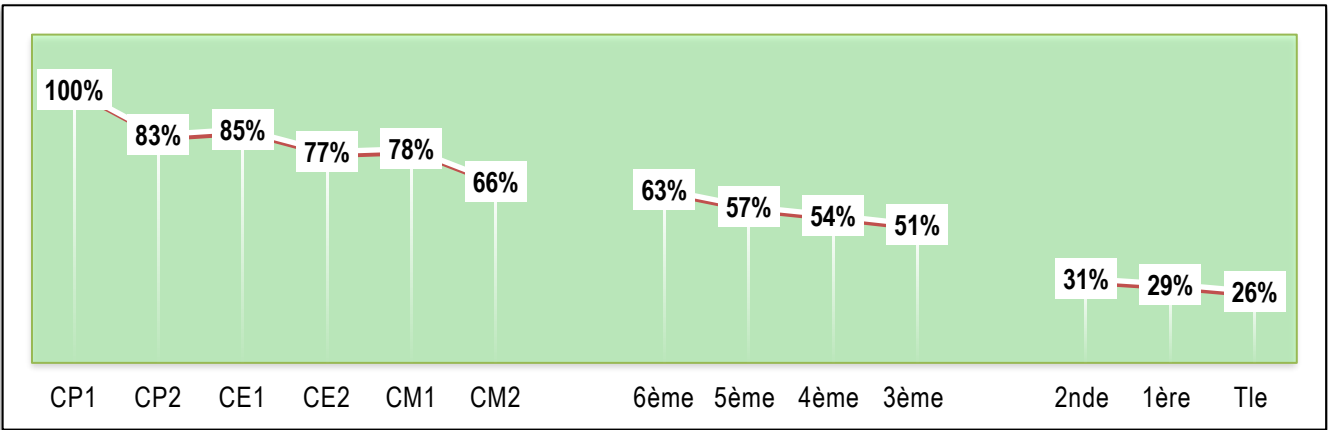
L’objectif ici est d'examiner la capacité du système éducatif à retenir en son sein chaque enfant qui y accède, et ceci par niveau d'enseignement. On utilise pour cela l'indicateur de rétention en cours de cycle que l'on va chercher à comparer dans le temps. Différentes méthodes sont alors envisageables. Nous analyserons ici le profil de rétention pseudo longitudinal (ou zigzag). Il est fondé sur les données scolaires des deux années consécutives les plus récentes et permet d’avoir par anticipation une photographie du parcours scolaire des enfants qui viennent d’entrer dans le système.

Son élaboration nécessite pour chaque classe de :

- calculer les taux de transition entre niveaux (taux de promotion) d'une année sur l'autre ;
- multiplier ces taux jusqu'à la classe considérée afin d'obtenir le taux de rétention à cette classe.

Chacun de ces taux nous donne une indication sur la probable rétention d'une cohorte d'élèves à cette classe, si les conditions de transition demeurent inchangées. Le tableau suivant montre le calcul des différents points du profil de rétention pseudo longitudinal pour l'année 2023-2024.

Graphique 62 : Profil pseudo-longitudinal de rétention de 2023-2024



De l’examen du graphique précédent, il ressort qu’un enfant entrant en 1^{ère} année du cycle primaire, a 66% de chance d'atteindre le CM2, 51% de chance d'atteindre la 3^{ème} et 26% la Terminale.

Les valeurs des taux de rétention suggèrent une déperdition élevée au niveau du cycle primaire. En effet, 36% des enfants qui accèdent au CP1 quittent le système avant le CM2.

2.2.2. Promotion et transition

La promotion est le passage des élèves d'une année d'études à l'autre à l'intérieur d'un même cycle. Elle se mesure par le taux de promotion qui révèle l'efficacité d'un système éducatif à faire passer une cohorte d'élèves d'une année d'études à l'autre, et permet d'analyser le parcours des élèves durant un cycle d'enseignement donné. Il se calcule en divisant le nombre de nouveaux inscrits dans une classe au cours de l'année scolaire $t+1$ par le nombre d'élèves de la même cohorte inscrits dans la classe directement inférieure au cours de l'année scolaire précédente t .

En 2022-2023, on note que la promotion dans le cycle primaire est plus élevée au CP2 (93,65%) et plus faible au CP1 (83,38%).

Les taux de promotion et de transition pour les années scolaires 2018-2019 à 2022-2023 sont consignés dans le tableau 28 ci-dessous.

Tableau 28 : Taux de promotion et taux de transition de 2018-2019 à 2022-2023

ANNEE	PROMOTION					TRANSITION	PROMOTION			TRANSITION	PROMOTION
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2-6ème	6ème	5ème	4ème	3ème-2nde	2nde
2018/19	81,40%	93,90%	87,80%	91,50%	77,60%	71,90%	71,90%	78,70%	70,10%	46,60%	85,60%
2019/20	83,50%	89,70%	90,50%	89,90%	78,80%	75,00%	74,70%	86,20%	74,70%	44,30%	85,40%
2020/21	87,30%	91,90%	91,50%	91,50%	80,10%	75,10%	76,30%	84,50%	81,20%	43,50%	85,80%
2021/22	82,10%	93,30%	85,70%	90,00%	78,70%	85,90%	75,50%	85,20%	82,50%	52,20%	87,40%
2022/23	83,38%	93,65%	90,12%	91,43%	84,39%	90,94%	79,54%	87,51%	83,85%	52,85%	89,22%

En ce qui concerne la transition, elle est le passage de la dernière année d'un cycle à la première année du cycle suivant. Elle est appréciée par le taux de transition.

En 2022-2023, le taux de transition du primaire au premier cycle du secondaire est de 90,94% et celui du premier cycle du secondaire au second cycle du secondaire, est de 52,85%. L'évolution des taux de transition depuis les années scolaires 2018-2019 à 2022-2023 est présentée dans le tableau 28 ci-dessus.

2.2.3. Redoublement

Le redoublement est un phénomène qui influence l'efficacité interne d'un système éducatif. Quel qu'il soit, le redoublement fait gaspiller des ressources d'éducation. Il est mesuré par le taux de redoublement.

Il se calcule en divisant le nombre des redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire $t+1$ par le nombre des élèves qui étaient inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente t . Cet indicateur permet aussi d'analyser le parcours des élèves durant un cycle donné et de faire des projections.

2.2.3.1. Au primaire

Le taux de redoublement dans l'ensemble est en baisse ces dernières années. Il est passé de 7,10% à 2,52% sur la période 2016-2017 à 2022-2023. On lit respectivement dans le tableau 29 ci-dessous, 6,20% au CP2, 6,92% au CE2 et 1,24% au CM2 pour l'année scolaire 2022-2023.

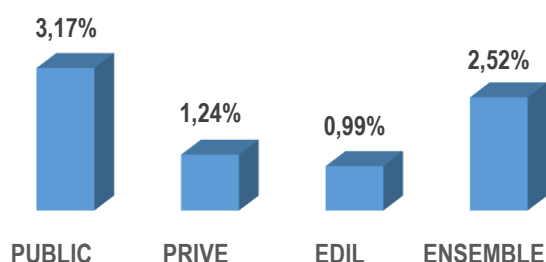
Au Togo, les taux de redoublement demeurent encore très visibles à l'intérieur des sous-cycles au primaire (CP, CE et CM).

Tableau 29 : Taux de redoublement par niveau d'études de 2016-2017 à 2022-2023

Niveau	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CP1	2,30%	2,60%	2,30%	0,60%	0,40%	0,10%	0,10%
CP2	13,10%	12,90%	12,30%	7,30%	7,70%	8,50%	6,20%
CE1	13,30%	12,70%	12,40%	4,80%	3,30%	0,30%	0,26%
CE2	11,60%	11,80%	11,30%	7,40%	8,00%	9,70%	6,92%
CM1	11,90%	11,70%	11,70%	1,50%	1,40%	0,40%	0,31%
CM2	9,60%	9,50%	9,40%	8,70%	8,90%	4,60%	1,24%
ENSEMBLE	7,10%	7,90%	7,00%	4,90%	4,80%	3,90%	2,52%

De l'analyse de ce taux selon le statut des établissements, il ressort des disparités (Graphique 63).

On note un taux de redoublement plus élevé dans le secteur public (3,17%), tandis qu'il reste relativement faible dans les établissements privés (1,24%) et dans les EDIL (0,99%).

Graphique 63: Taux de redoublement selon l'ordre d'enseignement de l'école en 2022-2023

Dans l'ensemble, les taux de redoublement ont régressé à partir de 2017-2018 (7,90%) à 2022-2023 (2,52%). En 2022-2023, le taux de redoublement des filles (2,40%) est légèrement inférieur à celui des garçons (2,64%) comme l'indique le tableau 30.

Tableau 30: Evolution du taux de redoublement au primaire, par sexe de 2016-2017 à 2022-2023

ANNEE	GARÇONS	FILLES	ENSEMBLE
2016-2017	7,20%	7,00%	7,10%
2017-2018	8,00%	7,70%	7,90%
2018-2019	7,10%	6,90%	7,00%
2019-2020	4,70%	5,00%	4,90%
2020-2021	4,90%	4,70%	4,80%
2021-2022	4,00%	3,70%	3,90%
2022-2023	2,64%	2,40%	2,52%

2.2.3.2. Au secondaire

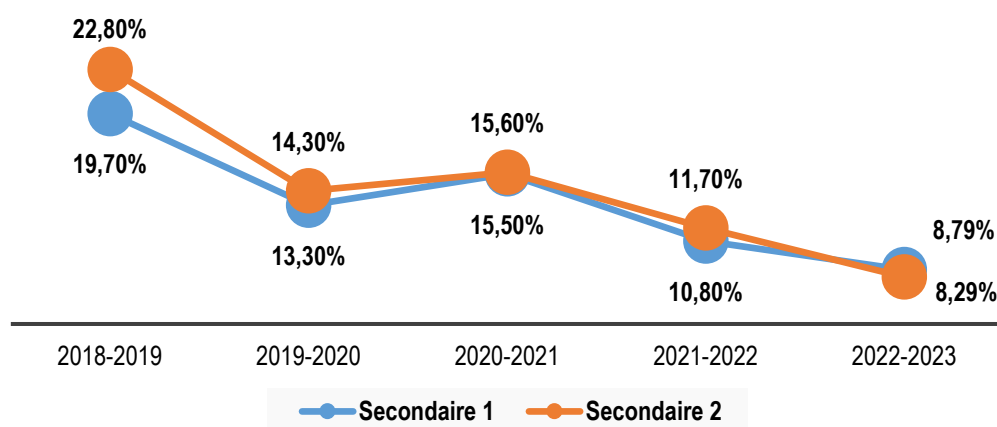
Les taux de redoublement à tous les niveaux du secondaire ont régressé jusqu'en 2022-2023.

Tableau 31: Taux de redoublement par niveau d'étude au secondaire 2018-2019 à 2022-2023

Niveau	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
6 ^{ème}	17,7%	11,30%	14,80%	13,35%	9,92%
5 ^{ème}	15,10%	6,00%	10,10%	7,30%	5,32%
4 ^{ème}	22,40%	15,20%	13,90%	10,70%	8,46%
3 ^{ème}	25,30%	21,30%	23,90%	10,90%	11,24%
Secondaire 1	19,70%	13,30%	15,50%	10,80%	8,79%
2 ^{nde}	8,10%	5,90%	6,80%	6,10%	2,7%
1 ^{ère}	23,30%	11,00%	16,30%	12,70%	11,2%
Tle	37,80%	25,10%	23,10%	16,30%	13,0%
Secondaire 2	22,80%	14,30%	15,60%	11,70%	8,3%

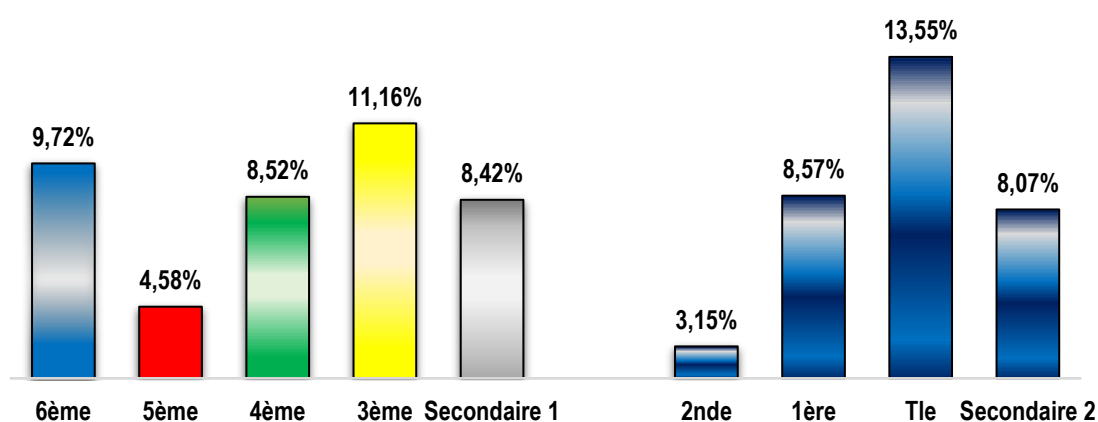
L'analyse des taux de redoublement au secondaire, laisse apparaître une évolution irrégulière. En effet, après une hausse en 2020-2021 par rapport à 2019-2020, les taux de redoublement ont subi une baisse, passant de 15,50% à 8,79% pour le premier cycle du secondaire et de 15,60% à 8,29% pour le second cycle de 2020-2021 à 2022-2023.

Graphique 64: Evolution du taux de redoublement par niveau d'études au secondaire de 2018-2019 à 2022-2023



D'une manière globale, les taux de redoublement les plus élevés s'observent dans les classes d'examens aussi bien au premier qu'au second cycle du secondaire soit respectivement 11,16% et 13,55%. Les classes de 6^e, 4^e et 1^{ère} enregistrent également des taux de redoublement relativement élevés (9,72%, 8,52% et 8,57%).

Graphique 65 : Taux de redoublement par niveau au secondaire en 2022-2023



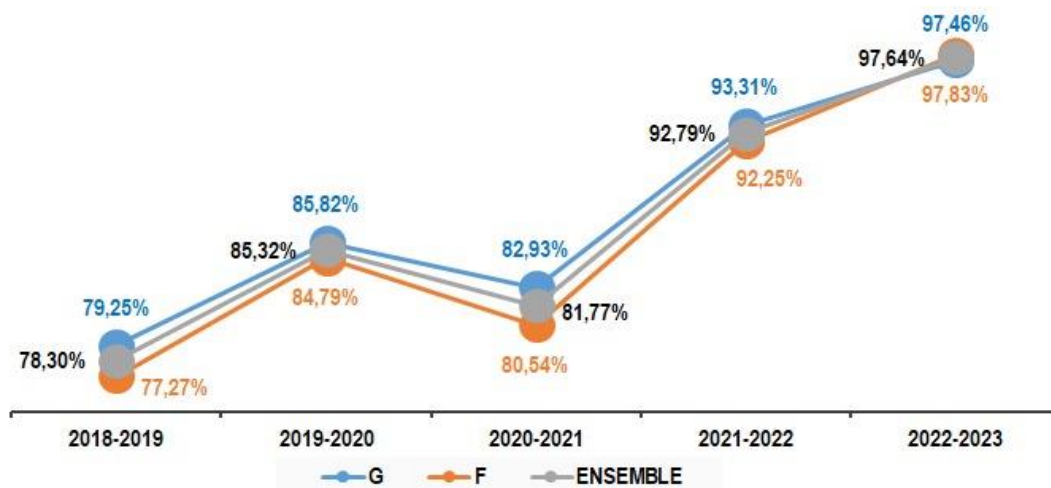
2.2.4. Résultats aux examens

Les données des résultats collectées auprès des établissements du primaire et du secondaire ont permis de calculer les taux de réussite notamment du CEPD, BEPC, BAC 1 et BAC 2, et d'apprécier leur évolution sur les cinq dernières années.

2.2.4.1. Au primaire

Le cycle primaire est sanctionné par le CEPD. D'une manière générale le taux de réussite connaît une tendance à la hausse sur les cinq dernières années. Ainsi de 2019 à 2023, le taux de réussite au CEPD est passé de 78,30% à 97,64% avec une baisse enregistrée au cours de l'année 2020-2021 (81,77%). Pour cette période d'étude, le taux de réussite des filles (77,27% à 97,83%) a été toujours inférieur à celui des garçons (79,25 % à 97,46%) sauf en 2022-2023.

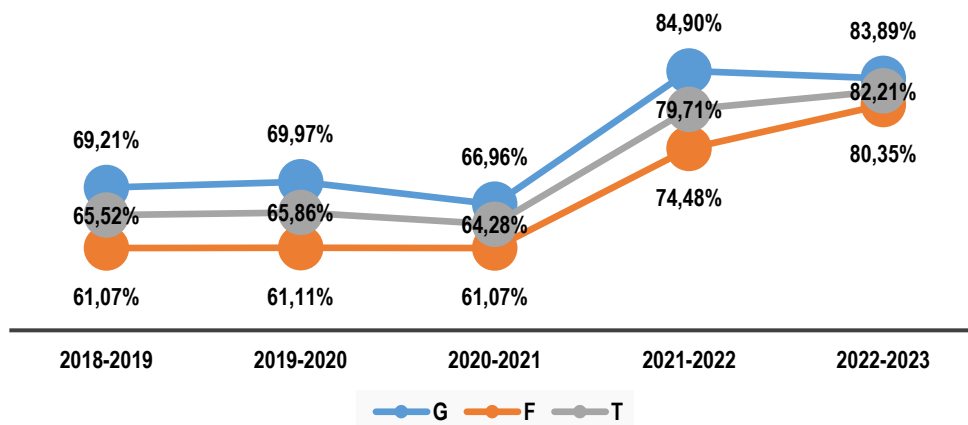
Graphique 66 : Evolution du taux de réussite au CEPD de 2018-2019 à 2022-2023



2.2.4.2. Au secondaire

Les examens sanctionnant la fin des cycles du secondaire au Togo sont le BEPC pour la fin du premier cycle et le BAC 2 pour la fin du second cycle. Toutefois, le Bac 1 permet le passage de la classe de première en classe de Terminale. Les taux de réussite dans l'ensemble ont évolué de façon irrégulière sur la période 2018-2019 et 2022-2023. Sur la même période, le taux de réussite des filles est inférieur à celui des garçons. Cependant, on constate en 2022-2023, un rétrécissement de l'écart entre le taux de réussite des garçons et des filles (83,89% contre 82,21%).

Graphique 67 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2018-2019 à 2022-2023



Le taux de réussite au BAC1 a évolué en dents de scie ces dernières années passant de 78% en 2017-2018 à 81% en 2022-2023. Le taux de réussite des garçons est resté supérieur à celui des filles.

Tableau 32 : Evolution du taux de réussite au BAC 1 de 2017-2018 à 2022-2023

Année	GARCONS	FILLES	ENSEMBLE
2017-2018	79%	76%	78%
2018-2019	66%	61%	64%
2019-2020	83%	82%	83%
2020-2021	78%	75%	77%
2021-2022	81%	77%	79%
2022-2023	82%	80%	81%

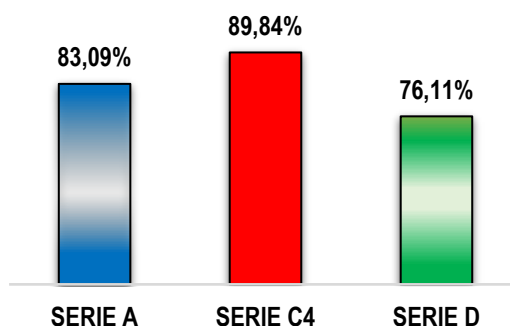
Sur la période 2017-2018 à 2022-2023, le taux de réussite au BAC 2 est supérieur à 50%. Ce taux a sensiblement progressé sur les trois dernières années, passant de 76% à 80%.

Tableau 33: Evolution du taux de réussite au BAC 2 de 2017-2018 à 2022-2023

Année	Garçons	Filles	Ensemble
2017-2018	54%	57%	55%
2018-2019	52%	52%	52%
2019-2020	61%	63%	62%
2020-2021	69%	70%	69%
2021-2022	75%	77%	76%
2022-2023	80%	81%	80%

En 2022-2023, la série C a enregistré le plus fort taux de réussite (environ 90%) au BAC 2. Les séries A et D ont obtenu respectivement 83,09% et 76,11%.

Graphique 68: Taux de réussite au baccalauréat général selon la série en 2022-2023



3. BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

3.1. Budget en 2024

La production des statistiques scolaires est financée par l'Etat, appuyé par le programme Education et Développement de la coopération TOGO-UNICEF, pour ce qui de la collecte des données, la saisie et le traitement ; l'élaboration des outils de pilotage (annuaire national des statistiques scolaires, tableaux de bord de l'éducation, rapport d'analyse des indicateurs et tableaux de bord simplifié ou école), leur impression et leur dissémination.

En 2024, le budget de l'enseignement général s'élève à 177,86 milliards de FCFA contre 144,89 milliards de FCFA de la loi finale rectificative (LFR 2023) pour l'exercice 2023 soit une augmentation de 22,76%. Il représente 3,24% du PIB courant et 93,10% des dépenses totales de l'Education.

Dans le Projet annuel de performance (PAP) 2024, le programme 2 « Enseignements préscolaire et primaire » représente une part importante (57,35%) de ce montant, soit un coût total de 102,01 milliards de FCFA. Le programme 3 « enseignement secondaire général » se chiffre à 58,87 milliards de FCFA, soit une proportion de 33,10% de l'ensemble du budget de l'enseignement général (Tableau 34).

Tableau 34: Budget de l'enseignement général en 2024

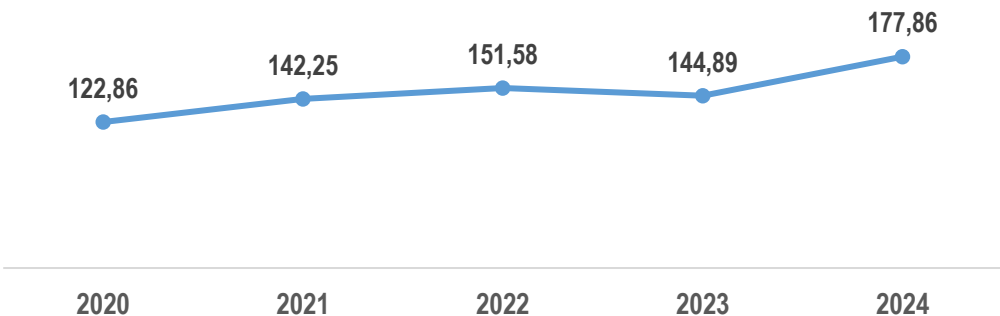
RUBRIQUES	BUDGET (en milliards de FCFA)	En % du PIB courant	En % des dépenses totales Education
PRESCOLAIRE et PRIMAIRE	102,01	1,86%	53,40%
SECONDAIRE	58,87	1,07%	30,82%

SOURCE : DAF

3.2. Evolution du budget de l'enseignement général depuis 2020

Le budget de l'enseignement général a subi une croissance de 122,86 milliards en 2020 à 177,86 milliards de FCFA en 2024, soit une augmentation de 55%. En 2023, il y a eu une diminution du budget suite au collectif budgétaire par la prise en compte de la loi de finances rectificatives (LFR) exercice 2023. L'accroissement constaté, montre l'engagement financier du gouvernement togolais et de ses partenaires au développement en faveur de l'éducation dans le cadre du recrutement personnel et d'une amélioration du traitement de personnel enseignants et surtout de construction de salle de classes. En 2024, les dépenses de personnelles et d'investissements représentent respectivement 85,24% et 8,32%% des dépenses totales de l'éducation contre 81,80% et 11,24% en 2023.

Graphique 69: Evolution du budget de l'enseignement général de 2020



CONCLUSION

Le présent rapport d'analyse, élaboré à partir des données collectées, avait pour ambition de fournir des informations chiffrées permettant de rendre compte de la situation globale de l'éducation dans le sous-secteur des enseignements primaire et secondaire général, en lien avec les engagements nationaux et internationaux du pays.

Sur la base des analyses assez judicieuses effectuées en relation avec une série d'indicateurs liés à l'accès, l'équité, la qualité et le financement du sous-secteur, il ressort que les principaux résultats obtenus témoignent à la fois des progrès accomplis, mais aussi d'importants défis qui restent à relever en vue d'assurer l'efficacité interne du sous-secteur.

En effet, en matière de couverture scolaire, les indicateurs révèlent une amélioration constante des taux de scolarisation, bien que quelques disparités soient observées par cycle. Ainsi, au préscolaire, le taux de scolarisation passé de 44,67% en 2019-2020 à 45,19% en 2023-2024, restant largement en deçà de celui du primaire (123,26% à 111,24%) sur la même période. Ce taux qui se situe au-dessus de la cible fixée par le PSE (42% pour 2023-2024), indique qu'au préscolaire des efforts ont été faits dans le sens d'améliorer la demande et l'offre en éducation préscolaire. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que des mesures novatrices méritent d'être prises afin d'assurer, à terme, une politique de préscolarisation orientée aussi bien vers les zones urbaines que rurales. Au secondaire, le taux de scolarisation est relativement faible, surtout au second cycle général.

Par ailleurs, les données indiquent une évolution globale de l'effectif des élèves à tous les niveaux d'enseignement, et cette augmentation pourrait être liée aux mesures sociales en faveur de l'éducation prises par le gouvernement (gratuité des frais de scolarité et d'examen, cantine scolaire, etc.). Enfin, malgré les efforts, la problématique du redoublement demeure un point d'attention ainsi que certaines disparités observées d'une région éducative à une autre.

En ce qui concerne le personnel enseignant, de nouvelles approches de gestion des ressources humaines ont permis une réduction significative du nombre d'enseignants volontaires en 2023-2024. De plus, à travers les concours de recrutement d'enseignants fonctionnaires dans le sous-secteur ces dernières années, on assiste à une absorption progressive de cette catégorie d'enseignants. Toutefois, le taux d'encadrement reste encore au-delà de la norme.

En termes d'infrastructures, la prise en compte des besoins en vue de l'amélioration des capacités d'accueil s'est traduite par la construction et/ou la réhabilitation de bâtiments scolaires à tous les niveaux d'enseignement. Toutefois, force est de reconnaître que le ratio élèves/salle de classe demeure relativement élevé. En outre, dans la plupart des établissements scolaires, certaines commodités sont très insuffisantes, et on compte encore dans certains établissements scolaires, un nombre non négligeable de salles de classe en matériaux précaires.

Le financement du sous-secteur a aussi fait l'objet d'analyse. A l'aune des statistiques, il apparaît nettement que le budget de l'enseignement général connaît une tendance à la hausse ces dernières années. Ce constat traduit l'importance de plus en plus grande accordée au secteur de l'éducation dans son ensemble, et au sous-secteur en particulier, face aux nouvelles exigences de la demande éducative et de l'orientation stratégique du pays vers l'atteinte des objectifs de développement durable.

A la lumière des résultats des analyses portant sur les indicateurs de l'année 2023-2024, il y a lieu d'entretenir la vision et l'approche systémique adoptées dans la production de statistiques vitales, en partant du principe que les statistiques scolaires constituent la source fondamentale d'information sur le système éducatif.